

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

29 novembre 2022

Documents d'information  
DCP/DPAER/Inf(2022)5

---

## **Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe**

**Juillet-septembre 2022**

---

\* Toute référence au Kosovo dans le présent document, que ce soit à son territoire, à ses institutions ou à sa population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo

## **A. BUREAUX DE LIAISON**

**Introduction**

Les Bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent la Secrétaire Générale auprès de ces organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par les organisations ou institutions internationales concernées et rendent compte des développements intervenus concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- promeuvent une coopération efficace entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période de rapport de juillet à septembre 2022. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois depuis la période juillet-septembre 2013.

## **Bruxelles - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne**

### **Points forts**

- Le Chef de Bureau, l'Ambassadeur Andriy Zayats, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et a eu des entretiens de courtoisie afin de se présenter.
- La RSSG sur les migrations et les réfugiés Kayacik s'est rendue à Bruxelles les 18 et 19 juillet.
- Le Membre de l'APCE Papandreou s'est rendu à Bruxelles pour une visite de travail, le 6 septembre.
- Le RS de l'UE pour les droits de l'homme Gilmore était présent au Comité des ministres et a rencontré la SG, le 7 septembre.
- La Présidente du PE Metsola et le Président de l'ACPE Kox ont tenu une réunion à Strasbourg, le 13 septembre.
- Le RS de l'UE pour le dialogue entre Belgrade et Pristina Lajčák était au Comité des ministres et a rencontré la SG, le 14 septembre.
- La SG a participé au Forum européen sur les droits de l'enfant (en ligne), le 27 septembre.

Le nouveau Chef de Bureau a été officiellement reçu par le SEAE pour se présenter le 1<sup>er</sup> septembre. Puis, l'Ambassadeur a eu des entretiens d'introduction avec les (chefs de) cabinets des Commissaires pertinents, du Président du Conseil européen et de la Présidente du Parlement européen, avec des hauts fonctionnaires du SEAE, de la Commission et du Secrétariat Général du Conseil de l'UE, avec des Ambassadeurs/Représentants Permanents de l'actuelle Présidence du Conseil Européen et des Présidences à venir et avec les chefs d'autres Organisations Internationales basées à Bruxelles.

Le Bureau a maintenu ses contacts avec l'UE et la Présidence Tchèque sur diverses questions telles que :

- Développements politiques : suite à la guerre en Ukraine, la préparation d'un possible 4<sup>e</sup> sommet du CdE, les développements concernant le Kosovo<sup>1</sup>, la réunion de la Communauté politique européenne, la création par l'UE de « l'Académie diplomatique européenne », le discours sur l'état de l'Union, la politique du partenariat oriental.
- Programmes conjoints : de nombreux échanges avec la Commission - DG NEAR - et avec des collègues sur les prochaines étapes des programmes multi-pays - multi-annuels (principalement le programme PGG), ainsi que la société civile en Biélorussie. La coopération actuelle et à venir a aussi été discutée avec DG JUST et DG EAC.
- Travaux normatifs sur les questions suivantes : IA, SLAPPs, la législation européenne sur la liberté des médias, l'assistance à l'Ukraine (poursuite des violations de masse contre les droits de l'homme, combattre l'impunité), les défenseurs des droits de l'homme.
- Programmes conjoints : échanges avec la Commission - DG NEAR sur les prochaines étapes du programme multi-pays - multi-annuels (FH, PGG), ainsi qu'avec SGUA (Groupe de support pour l'Ukraine) and DG REFORM.

---

<sup>1</sup> Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit à son territoire, ses institutions ou sa population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Le Bureau était en lien avec divers interlocuteurs pour faciliter la participation de la SG à la conférence sur la reconstruction de l'Ukraine organisée à Lugano en juillet, ainsi que la participation du CdE à la Conférence contre l'impunité organisée en juillet à La Haye. Le Bureau a également contribué à simplifier la participation du CdE à divers événements organisés par l'UE :

- La SG a participé au forum européen sur les droits de l'enfant, en ligne, le 27 septembre. Les collègues de la DGII y ont également participé.
- Le Directeur de la DGII Gruden a assisté à une conférence organisée par l'UNESCO à Bruxelles et a eu des contacts bilatéraux avec la Commission (DG EAC), le 30 septembre.
- La DGII est intervenue lors du débat organisé au PE sur les minorités nationales, le 7 septembre.
- La DGI - coordinateur anti-terrorisme - a participé à la réunion du groupe de travail du Conseil de l'UE sur le terrorisme (COTER), le 14 septembre.

Le Bureau a aussi facilité l'organisation de la visite du groupe de travail de l'UE sur les relations avec les Balkans de l'Ouest (« COWEB ») au CdE à Strasbourg les 29 et 30 septembre.

Le Bureau a rendu compte des développements majeurs au sein de l'UE au cours de l'été. Il a aussi transmis les informations sur les événements organisés par les groupes de réflexion à Bruxelles, concernant les intérêts du CdE.

### **Caractéristiques principales - statistiques**

Quelques 237 messages d'information, 14 rapports hebdomadaires et 18 notes pour les dossiers ont été envoyés depuis le Bureau.

### **Visibilité et relations avec les médias**

Le porte-parole/agent des médias a coordonné le travail de communication autour de la Présidence Irlandaise du Comité des Ministres, notamment la conférence de Dublin des Ministres de la Justice et la conférence de Galway sur l'application de la Convention Européenne des Droits de l'Homme dans les zones de conflit en Europe. Il a également organisé et présidé la seconde séance d'information des médias organisée régulièrement, en ligne, sur le travail du Comité des Ministres, qui impliquait des journalistes d'Irlande, de Bruxelles et de Strasbourg.

Le porte-parole/agent des médias a aussi effectué des travaux avec les médias, les réseaux sociaux et en ligne concernant le départ de la Russie de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, l'avis urgent de la Commission de Venise à propos de la Géorgie, la soumission au Conseil des Ministres de la Commissaire Mijatovic, la nouvelle loi espagnole sur le « consentement explicite », l'accord ROMACT 9 entre l'UE et le CdE, la déclaration de la SG à propos des prétendus « référendums » en Ukraine, les recommandations du Conseil des Ministres sur l'environnement, la traite d'êtres humains et l'application de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ; la décision du Comité à propos de la Biélorussie, le rapport du CPT sur la Grèce, le rapport de GRETA sur l'Irlande, le décès de la Reine Elizabeth II, la visite du Représentant Spécial Eamon Gilmore à Strasbourg, la journée européenne des langues, le nouveau mémo sur l'exécution des jugements et décisions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, entre autres sur la protection des données personnelles.

Il a également continué ses travaux sur le projet de communication en cours, soulignant l'impact de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. De même, il a participé à la dernière réunion régulière du groupe des agents de communication seniors « C-9 », représentant diverses organisations internationales et réseaux travaillant sur les droits de l'Homme.

De plus, il a assuré la liaison avec l'équipe de communication du réseau national européen des institutions sur les droits de l'Homme à propos de possibles futures coopérations.

**Genève - Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève**

La Chargée d'affaires a participé (en ligne) aux événements suivants :

- La réunion de haut niveau *Fostering Freedom of Expression through the UPR Process: Enhancing Synergies Between UNESCO and the Human Rights Council*, le 5 septembre.
- L'ouverture de la 51<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme (HRC), le 12 septembre.
- Le troisième briefing informel du HCR, le 13 septembre.

D'autre part, elle a facilité la mission à Genève de la Rapporteuse de l'APCE Böke en organisant plusieurs réunions à l'OHCHR et sa participation au Forum public de l'OMC (28-29 septembre).

**Vienne - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE et d'autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne**

*A noter : Entre juillet et septembre 2022, l'OSCE a convoqué trois réunions spéciales et une réunion du Conseil permanent renforcé en plus des réunions hebdomadaires ordinaires du CP. Ces réunions du CP ont également eu lieu pendant les vacances d'été de l'OSCE, qui ont duré du 31 juillet au 26 août. Entre juillet et septembre 2022, le Bureau a soumis un total de 13 rapports ponctuels sur les activités et les événements liés à l'OSCE.*

**Participation aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE**

- Réunion spéciale du Conseil permanent de l'OSCE consacrée au conflit en Ukraine, le 5 juillet.
- Réunion du Conseil permanent de l'OSCE consacrée au conflit en Ukraine et aux événements dans la province ouzbèke du Karakalpakstan, les 7 et 8 juillet.
- Réunion du Conseil Permanent de l'OSCE consacrée au 2ème rapport du Mécanisme de Moscou, le 14 juillet.
- Réunion du Conseil Permanent de l'OSCE - invocation du Mécanisme de Moscou par 38 Etats participants, le 28 juillet.
- Réunion du Conseil permanent spécial de l'OSCE consacrée au conflit en Ukraine et aux affrontements entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, le 9 août.
- Réunion du Conseil permanent spécial de l'OSCE consacrée au conflit en Ukraine, le 24 août.
- Réunion du Conseil permanent de l'OSCE consacrée à la présentation de la Macédoine du Nord comme nouvelle présidence en exercice de l'OSCE pour 2023 et au conflit en Ukraine, les 1<sup>er</sup> et 2 septembre.
- Réunion spéciale du Conseil permanent de l'OSCE consacrée aux affrontements entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et au conflit en Ukraine, le 13 septembre.
- Réunion du Conseil permanent de l'OSCE consacrée au conflit en Ukraine, le 15 septembre.
- Réunion du Conseil permanent de l'OSCE consacrée au conflit en Ukraine, aux confrontations armées à la frontière entre la Tadjikistan et la Kirghizstan, au rapport du Mécanisme de Moscou invoqué par 38 Etats participants, à la présentation des trois Représentants personnels du CiO sur la tolérance et la non-discrimination et au Sommet de Samarkand 2022 de l'Organisation de coopération de Shanghai (CSO), les 22 et 23 septembre.
- Réunion du Conseil permanent renforcé de l'OSCE (niveau ministériel, avec la participation de plusieurs ministres des Affaires étrangères et de hauts fonctionnaires des Etats participants de l'OSCE), les 29 et 30 septembre.

**Participation à d'autres réunions, y compris des comités d'experts et des conférences**

- Événement spécial de l'ONUDC sur la mobilisation de l'action internationale pour faire face à l'impact de COVID-19 sur la drogue et le crime, le 6 juillet.
- Réunion de l'ONUDC avec le Groupe des Amis des Règles Nelson Mandela, le 18 juillet.
- Troisième réunion supplémentaire de l'OSCE sur la dimension humaine consacrée à la protection des droits des victimes de la traite des êtres humains, les 18 et 19 juillet.
- Participation au briefing de l'UNODC sur le travail de la Commission des stupéfiants (CND) et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ), le 8 septembre.

- Forum économique et environnemental de l'OSCE à Prague (participation en ligne), les 8 et 9 septembre.
- Discussions thématiques de la Commission des stupéfiants (CND) de l'UNODC, les 21 et 22 septembre.

*A noter : Le CiO polonais a convoqué la Conférence sur la Dimension Humaine de cette année, la réunion la plus importante de la troisième dimension de l'OSCE, à Varsovie du 26 septembre au 7 octobre. Le CdE est représenté par des collègues du siège ainsi que par le Chef du Bureau du CdE à Varsovie.*

**Varsovie - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties****Visites/rencontres de haut niveau**

13 septembre - Visite à Strasbourg du Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE Mecacci. Réunions, entre autres, avec la Secrétaire générale et le Président de l'Assemblée parlementaire ; Participation à la table ronde internationale "Société civile : Autonomisation et responsabilité", coorganisée par la Commission de Venise, le BIDDH et le MAE irlandais.

**Activités du Bureau**

**a) Amélioration de la coopération avec l'OSCE/BIDDH** - L'événement majeur du troisième trimestre de 2022 a été la Conférence sur la dimension humaine de Varsovie (26 septembre au 7 octobre), organisée par la présidence polonaise de l'OSCE et le BIDDH à la place de la réunion annuelle sur la mise en œuvre de la dimension humaine. Plus de 1,500 participants se sont inscrits pour assister à l'événement ; ils représentent la société civile, les organisations internationales, les INDH et le monde universitaire. 54 des 57 États membres de l'OSCE étaient également présents. Le Chef du Bureau a dirigé la délégation du CdE, qui a participé activement à l'événement en prenant la parole dans tous les débats pléniers et dans de nombreux événements annexes. Le CdE a parallèlement organisé un événement sur la Recommandation sur une approche globale pour empêcher et combattre le discours de haine, qui a suscité un grand intérêt. En outre, les représentants du CdE ont pris la parole lors de plusieurs autres événements parallèles consacrés, entre autres, aux droits de l'enfant, au droit à un procès équitable et à l'accès à la justice dans une réalité postpandémique, ainsi qu'aux conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine sur les droits de l'homme.

En dehors de la Conférence de Varsovie et des réunions de haut niveau mentionnées ci-dessus, le Chef du Bureau et les experts du CdE ont assisté à de nombreuses réunions et consultations organisées par le BIDDH, notamment une réunion entre-agences CdE - HCR - BIDDH - OCDE visant à développer un projet pilote commun sur l'intégration des migrants à échelle locale. Les discussions sur ce projet sont en cours, et la principale contribution du CdE sera le programme des Cités Interculturelles.

Par ailleurs, le Chef du Bureau a continué à entretenir des relations professionnelles étroites avec les experts du BIDDH, et ce, sur une base régulière. Outre la préparation de la visite du directeur du BIDDH, le Bureau a également commencé à préparer la visite de la première directrice adjointe du BIDDH à Strasbourg, prévue lors du 10e Forum mondial de la démocratie (novembre 2022).

**b) Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD)** - Le Bureau a suivi de près les activités du CdD durant la semaine ministérielle de la 77ème Assemblée générale des Nations Unies : le transfert de la présidence du CdD de la Roumanie au Canada ainsi que la présentation des priorités de la présidence canadienne. A cette fin, le Chef du Bureau a maintenu des contacts professionnels réguliers avec le personnel du Secrétariat permanent.

**c) Établissement d'une coopération plus étroite avec Frontex** - Le Bureau a surveillé les démarches internes à l'Agence suite à la démission de l'ancien directeur exécutif de Frontex Leggeri, en résultat de l'enquête de l'OLAF. Le Bureau et le Bureau du RSSG sur les migrations et les réfugiés ont tenu des discussions régulières avec le responsable des droits fondamentaux de Frontex sur l'organisation de la prochaine édition d'une visite d'étude à Strasbourg pour les moniteurs des droits fondamentaux de Frontex nouvellement recrutés, suite à une première visite en novembre dernier. Une visite d'étude a donc été provisoirement programmée pour le dernier trimestre de 2022.

## **B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES**

## **Bakou**

### **Situation du Bureau**

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 8 personnes ; total : 13 personnes. Le nouveau chef du Bureau, M. Petr Sich, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Le Bureau a mis en œuvre cinq projets : trois projets dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG), un projet financé par des contributions volontaires au niveau du plan d'action, un projet financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et un projet financé par une contribution volontaire de la Belgique.

### **État de mise en œuvre des projets**

- **Programme conjoint UE/CdE dans le cadre de la deuxième phase du Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG II). « Renforcement de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire en Azerbaïdjan » :** (i) En juillet, 30 membres du personnel des tribunaux (20 femmes, dix hommes), dont des conseillers juridiques et assistants de juges, de sept régions d'Azerbaïdjan et de Bakou ont renforcé leurs capacités dans le domaine de la gestion du temps judiciaire grâce à une formation entre pairs tenue en ligne en coopération avec l'Académie judiciaire. (ii) Afin de renforcer la sensibilisation et d'améliorer l'efficacité et la qualité de la justice sur la base des instruments de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), les Lignes directrices sur la numérisation des dossiers judiciaires et la digitalisation des tribunaux, les Lignes directrices sur la visioconférence dans les procédures judiciaires, les Lignes directrices SATURN révisées pour la gestion du temps judiciaire et une sélection de bonnes pratiques nationales sur la visioconférence dans les procédures judiciaires ont été traduites en azerbaïdjanais.

- **Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II « Renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux et de recouvrement des avoirs en Azerbaïdjan » :** (i) Les autorités nationales ont également été soutenues dans leurs réformes législatives visant à introduire la confiscation non fondée sur une condamnation et des enquêtes financières parallèles. Les réformes, menées en réponse aux recommandations émanant de l'évaluation complète du cadre national de recouvrement des avoirs fournie précédemment par le projet assureront, une fois mises en œuvre, un recouvrement plus efficace des produits du crime. (ii) Grâce à l'examen complet du projet de rapport national relatif à l'évaluation des risques et aux recommandations connexes formulées dans le cadre du projet, les autorités sont désormais mieux à même de comprendre les risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme dans le pays et de hiérarchiser leurs stratégies pour atténuer efficacement les risques.

- **Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG II « Sensibilisation à la Convention d'Istanbul et aux autres normes relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes en Azerbaïdjan » :** (i) Le projet a finalisé l'analyse des lacunes des cadres législatif et politique en matière de violence contre les femmes et a organisé une table ronde le 4 juillet 2022 pour présenter ses conclusions et recommandations. (ii) Le travail de sensibilisation s'est également poursuivi : quatre vidéos sur des articles spécifiques de la Convention d'Istanbul (avec sous-titres en azerbaïdjanais), ainsi que la traduction en azerbaïdjanais d'un document sur la collecte de données et la recherche, et un manuel à l'usage des parlementaires ont été publiés.

- **Contribution volontaire au niveau du plan d'action « Promotion du professionnalisme des médias et de la liberté d'information en Azerbaïdjan (PRO-M-FEX) - Phase I »** : Le projet a été lancé le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Des travaux préparatoires (par exemple appels d'offres pour la gestion d'événements, consultations nationales et internationales) ont été menés pour que le projet puisse débiter ses activités en octobre 2022.
- **Contribution volontaire du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et de la Belgique « Soutien à l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par l'Azerbaïdjan »** : Le projet a été lancé le 1<sup>er</sup> septembre 2022. L'événement de lancement doit se tenir le 21 octobre.

#### Autres activités pertinentes

- Le 4 juillet, le chef du Bureau a assisté à une table ronde sur l'analyse des lacunes dans le cadre du projet « Sensibilisation à la Convention d'Istanbul et aux autres normes relatives à l'égalité femmes-hommes en Azerbaïdjan ».
- Le 12 juillet, le chef du Bureau a assisté à l'ouverture de la formation des jeunes constructeurs de paix sur la « participation des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix ».
- Le 26 septembre, le chef du Bureau a assisté à l'ouverture de la Journée européenne des langues 2022.
- Le 28 septembre, le chef du Bureau a assisté à l'ouverture du séminaire pour les formateurs et les animateurs de jeunesse qui interviennent dans l'éducation non formelle en Azerbaïdjan et organisé à Bakou du 28 au 30 septembre 2022 sous le titre « Base commune pour la mise en réseau de l'éducation non formelle ».

#### **Visites de hauts représentants du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles**

- Du 26 au 30 septembre, la délégation du GRECO présidée par la Secrétaire exécutive du GRECO, Mme Hanne Juncker, s'est rendue en Azerbaïdjan dans le cadre du cinquième cycle d'évaluation sur la prévention de la corruption parmi les personnes occupant de hautes fonctions de l'exécutif et au personnel des services répressifs.

## **Belgrade**

### **Situation du Bureau**

Équipe principale : 7 personnes ; personnel affecté aux projets : 31 personnes ; équipe chargée de la coordination de la Facilité horizontale : 1 personne ; responsable financier régional : 1 personne ; total : 40 personnes.

Le Bureau met actuellement en œuvre 13 projets (nationaux et régionaux) : 12 projets cofinancés par l'UE (neuf dans le cadre de la Phase II de la Facilité horizontale, le projet sur la Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales, le projet ROMACTED et le projet de Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Serbie) et un projet financé par des contributions volontaires du ministère suédois des Affaires étrangères (Agence suédoise d'aide au développement international) sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

### **État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération**

- **Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous - Serbie »**

En août, le ministre de l'Éducation a envoyé une lettre à toutes les écoles de Serbie recommandant directement les ressources créées par l'action ainsi que le cadre. Les lignes directrices pour l'intégration du Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie (RFCDC) dans certains sujets des programmes nationaux ont été présentées au public, à la communauté éducative et aux diplomates le 8 septembre. L'école participante de la Facilité a mis au point une méthodologie les 14 et 15 septembre et commencé les visites d'évaluation finale dans les nouvelles écoles participant au projet. Le 21 septembre, la délégation serbe dirigée par le secrétaire d'État a participé à la conférence internationale d'Ankara, en Türkiye. La Journée de l'école démocratique, qui a rassemblé des centaines de participants, a été organisée le 23 septembre dans une école du projet à Nis et a impliqué la campagne nationale intitulée « Bloquer la haine, partager l'amour ».

- **Facilité horizontale UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité en Serbie »**

L'action a soutenu l'institution du Médiateur pour la formation des membres du Groupe de défense des jeunes du Médiateur sur les droits des personnes LGBTI à la prévention, aux stéréotypes, aux préjugés et aux discours de haine. Dans le cadre de la campagne intitulée « Bloquer la haine, partager l'amour », un débat public pour les jeunes a eu lieu le 4 juillet à Novi Pazar. En collaboration avec le programme ROMACTED II, l'action a organisé un atelier conjoint sur la lutte contre l'antitsiganisme et les discours de haine envers la communauté rom, qui s'est tenu le 6 juillet à Belgrade. Du 13 au 15 juillet, une formation de deux jours a été organisée pour les représentants des médias sur le concept et les formes de discrimination et de discours de haine, en mettant l'accent sur la vulnérabilité à la haine des personnes LGBTI.

- **Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie »**

L'action a permis d'améliorer les connaissances de 25 inspecteurs du travail, policiers et représentants syndicaux grâce au [cours](#) en ligne HELP. L'action a accordé une subvention au Centre des droits de l'enfant - [plateforme de prévention](#) numérique : 300 enfants ont pu suivre des ateliers dans 14 écoles ; 300 [affiches](#) ont été distribuées, plus de 13 000 personnes ont été touchées par des initiatives de médias sociaux. Six micro-subventions ont été accordées à des journalistes et à des médias soutenant le journalisme d'investigation pour raconter des histoires sur la traite des êtres humains. La [conférence régionale "Combattre la traite des êtres humains en Europe : normes, réalités et nouvelles](#)

[stratégies d'action](#)", qui s'est tenue les 20 et 21 septembre à Belgrade, a rassemblé plus d'une centaine de participants.

- **Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues ou condamnées »** : La rédaction du manuel sur les méthodes d'interrogatoire destiné aux fonctionnaires de police s'est poursuivie dans le cadre de l'action avec l'aide de consultants internationaux du Conseil de l'Europe. Pour améliorer la coopération entre le ministère de l'Intérieur et les organisations de la société civile sur les questions de prévention de la torture, une réunion entre leurs représentants a été facilitée. Les séances de formation sur la mise en œuvre des programmes de prise en charge spécialisée se sont poursuivies à l'intention des agents de traitement en milieu pénitentiaire, et 40 agents chargés du traitement de diverses prisons ont été formés. Le personnel de la clinique psychiatrique de Vrsac s'est familiarisé avec les normes du Conseil de l'Europe sur la prévention des mauvais traitements, les dernières recommandations du CPT et le travail du mécanisme national de prévention.
- **Facilité horizontale UE/CdE « Indépendance et responsabilité du pouvoir judiciaire »** : Une formation de formateurs de trois jours sur la prévention de l'influence induite a été organisée à Arandjelovac pour les procureurs. Un groupe de huit procureurs des quatre juridictions d'appel a acquis les compétences et les connaissances nécessaires sur les différentes techniques de formation et a été formé avec succès à la conduite d'une formation d'une journée sur la reconnaissance et le signalement des cas d'abus d'influence. Une formation d'une journée pour les juges nouvellement élus sur la résistance et le signalement des abus d'influence induite sur les juges a été organisée dans les juridictions d'appel de Belgrade et de Nis. Un groupe de 40 juges a acquis les compétences et les connaissances nécessaires sur les différents types d'abus d'influence, sur la manière de la reconnaître, ainsi que sur les types de mécanismes permettant de les signaler.
- **Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement des recours juridiques effectifs contre les violations des droits de l'homme en Serbie »** : Dix étudiants des facultés de droit serbes ont participé à l'école des droits de l'homme sur la prévention de la violence contre les femmes, à Trebinje. La session d'information sur l'arrêt de la CEDH Kostic c. Serbie, a réuni des représentants des institutions et du Service compétents pour l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Les sites web de la Cour constitutionnelle et de l'Agent du gouvernement ont été finalisés. La deuxième édition de la publication du droit européen des droits de l'homme a été publiée. La conférence internationale sur la mise en œuvre de la CEDH a favorisé le dialogue entre les juges de la CEDH et les représentants des plus hautes juridictions d'Europe centrale et du Sud-Est.
- **Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Europe du Sud-Est (JUFREX 2) »** : Le quatrième bulletin électronique sur les dernières évolutions de la jurisprudence de la CEDH sur la liberté d'expression a été publié en septembre sur le site de la Facilité horizontale. Le bulletin électronique a été rédigé en anglais et traduit dans toutes les langues régionales. Il permettra aux formateurs et stagiaires de JUFREX d'être au courant des normes applicables découlant de l'article 10 de la CEDH.
- **Facilité horizontale UE/CdE « HELP dans les Balkans occidentaux »** : Sept cours en ligne HELP sur quatre thèmes ont été adaptés à la législation nationale et lancés dans le cadre de l'action régionale en Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo\*, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie. La conférence annuelle du réseau HELP et la cinquième réunion du Comité directeur se sont tenues en présence de tous les partenaires des six bénéficiaires, en personne et en ligne. Le projet régional au titre de la Facilité horizontale 40 a touché 7 500

utilisateurs de la région sur la plateforme d'apprentissage en ligne HELP, soit une progression de 4 % au cours de la période de référence. Lors des consultations avec les institutions partenaires, les événements de lancement sont à nouveau organisés en présentiel comme c'était le cas avant la pandémie de Covid 19.

- **Programme conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales - Phase II »** : Quatorze collectivités locales sélectionnés ont reçu des subventions du programme de soutien aux municipalités (jusqu'à 30 000 euros). La plupart des projets de subvention visent à améliorer les capacités des collectivités locales par la numérisation des services et des processus de travail. Le manuel sur le développement professionnel des employés des collectivités locales et la brochure sur la mise en œuvre du dispositif de soutien aux municipalités, préparés dans le cadre du programme, ont été distribués à 170 collectivités locales. La conférence internationale sur la gestion des ressources humaines s'est tenue le 20 septembre 2022. Des représentants de haut niveau du ministère de l'Administration publique et des Collectivités locales, du Conseil de l'Europe, de la Délégation de l'UE et de la conférence permanente des villes et municipalités (SCTM). se sont adressés à 70 participants de 31 collectivités locales. La nouvelle boîte à outils de la gestion des ressources humaines du Conseil de l'Europe a été présentée.

- **Programme conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED)-Phase II »** : Un atelier sur la lutte face à l'antitsiganisme et aux récits faisant état de discours de haine envers la communauté rom s'est tenu à Belgrade avec 40 participants issus des communautés roms des villes et municipalités partenaires. L'atelier a été organisé conjointement par le programme ROMACTED et le programme conjoint UE-CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye 2019-2022 » dans le cadre de la campagne « Bloquer la haine, partager l'amour ». La rédaction de publications sur la prise en compte des besoins des Roms dans l'établissement du budget au niveau local, et sur les services disponibles pour les rapatriés au niveau local est faite et celles-ci seront présentées lors de la réunion du groupe consultatif.

- **Programme conjoint UE/CdE « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Serbie »** : Le projet a aidé les groupes de travail à finaliser la rédaction du nouvel ensemble de lois sur la magistrature et le parquet. Des experts internationaux ont fourni des analyses sur la conformité des projets de lois avec les normes européennes pertinentes. Des consultations publiques sur les projets de lois ont été organisées dans quatre villes de Serbie avec de multiples parties prenantes et organisations de la société civile. Une conférence des juges des tribunaux de commerce a été organisée du 6 au 9 septembre pour améliorer les pratiques d'harmonisation de la jurisprudence. Un cadre financier pluriannuel pour le système judiciaire (MTEF) a été élaboré pour soutenir les préparatifs de l'appui budgétaire sectoriel.

- **Contribution volontaire du ministère des Affaires étrangères de la Suède au projet « Prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme en Serbie »** : Le projet a fourni des conseils et des recommandations pour le développement de l'évaluation sectorielle des risques du secteur immobilier. De plus, un soutien a été apporté pour améliorer le projet de directives sur les signalements d'activités suspectes. Afin d'améliorer le cadre législatif et institutionnel sur la transparence de la propriété effective, un échange entre pairs sur les meilleures pratiques a été organisé avec des institutions de Malte et d'Autriche. Le projet a mené des missions d'évaluation sur l'enregistrement du secteur des organisations à but non lucratif et sur les besoins en informatique du ministère de l'Intérieur pour les enquêtes financières. Les résultats de la dernière évaluation nationale des risques ont été présentés à Nis et à Novi Sad.

### Actions de suivi

- Au cours du prochain trimestre, le Bureau du Conseil de l'Europe et la délégation de l'UE en Serbie étudieront les possibilités de coopération axées sur l'égalité et la diversité. Par ailleurs, l'Administration de l'application des sanctions pénales, qui dépend du ministère de la Justice, a proposé au ministère de l'Intégration européenne et à la délégation de l'UE un nouveau programme de coopération avec le Conseil de l'Europe sur les sanctions alternatives et le renforcement des soins de santé mentale médico-légale, dans le cadre de l'Instrument d'aide de préadhésion (IPA) 2023.

### Autres activités pertinentes

- Les 5 et 6 juillet, la Commission de Venise a tenu des tables rondes post-électorales à l'issue de l'élection présidentielle et des élections législatives anticipées du 3 avril.
- « L'EuroPride » a eu lieu à Belgrade du 12 au 18 septembre. Le Bureau a informé les membres de l'APCE en visite et a contribué à la conférence internationale sur les droits de l'homme qui s'est tenue du 13 au 16 septembre.
- La Journée européenne des langues a été célébrée le 26 septembre. Le Bureau de Belgrade, en coopération avec la délégation de l'UE, le Réseau européen des instituts culturels nationaux (EUNIC) et le Centre culturel des enfants, a organisé une activité de sensibilisation pour les écoliers et les enseignants à Belgrade.

### **Visites de hauts représentants du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles**

- La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, a assisté le 16 septembre à la conférence internationale sur les droits de l'homme dans le cadre d'EuroPride.

## Bucarest

### Situation du Bureau

Équipe principale : 0,5 personne ; personnel affecté aux projets : 33 personnes ; total : 33,5 personnes.

Le Bureau était chargé de la mise en œuvre de cinq projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité, avec un budget total de plus de 37 millions d'euros. Quatre de ces projets sont cofinancés par l'Union européenne (UE) et le cinquième est financé par des contributions volontaires (actuellement du Canada, des États-Unis, du Japon, de la Hongrie, de l'Italie et du Royaume-Uni).

Au cours de la période considérée, le chef des opérations a pris un congé sans solde.

### État de mise en œuvre des projets

- **Projet Octopus** : Le dialogue, encouragé au sein de la communauté de la Convention sur la cybercriminalité, notamment par le biais de la sensibilisation des pays d'[Asie](#), d'Amérique latine (Uruguay) et des Caraïbes (Belize), ainsi que du [Groupe de travail sur les enquêtes sous couverture et l'extension du champ des perquisitions](#), contribue à renforcer l'[adhésion, la portée, la pertinence et l'impact de ce traité](#) avec le soutien du projet. Les capacités des pays à relever le défi de la cybercriminalité et des preuves électroniques ont été renforcées par un certain nombre d'activités, comme la [conférence sur l'économie souterraine](#) axée sur la coopération public-privé, un [événement parallèle en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies](#), etc. Des [supports de formation](#) traduits, disponibles sur la [plateforme Octopus](#), ainsi que la [plateforme en ligne Cyberviolence](#) ont été des outils importants qui ont permis aux autorités de justice pénale et aux praticiens du droit du monde entier d'approfondir leur connaissance de ce sujet.
- **iPROCEEDS-2** : Les capacités des services répressifs ont été renforcées par une formation spécialisée sur les enquêtes relatives aux [cyberattaques](#), aux [ransomwares](#), aux [monnaies virtuelles](#) et au [darknet](#), parallèlement à des exercices d'enquêtes financières. Un lien plus étroit entre les magistrats, les enquêteurs, la communauté de la cybersécurité et le secteur privé a été réalisé en soutenant les [réunions publiques/privées](#) au niveau national, en mettant l'accent sur la coopération entre les autorités de justice pénale et les prestataires de services. Les capacités des juges et des procureurs à traiter des affaires complexes de cybercriminalité ont été renforcées par une formation judiciaire durable sur la cybercriminalité, les [preuves électroniques](#), la [coopération internationale](#) et les certifications des [compétences de formation](#). La troisième édition de la [conférence sur l'économie souterraine](#), en coopération avec l'équipe CYMRU, a rassemblé environ 500 représentants des services répressifs, de la communauté de la cybersécurité, de l'industrie privée et des universités du monde entier pour partager des études de cas et de nouveaux outils permettant de faire face aux dernières menaces cybercriminelles.
- **GLACY+** : L'harmonisation de la législation relative à la cybercriminalité et le renforcement du dialogue entre les décideurs politiques et les praticiens ont été soutenus au Belize, en Équateur, au [Panama](#) et en [Uruguay](#), par le biais d'un webinaire pour la région Pacifique, et en soutenant la participation des pays prioritaires à la troisième session du Comité ad hoc des Nations Unies sur la cybercriminalité. Le Pérou est devenu le 19e pays prioritaire dans le cadre du projet GLACY+ après une [première évaluation de ses besoins en matière de renforcement des capacités](#). Dans le cadre du renforcement des capacités techniques des

services répressifs, des [ateliers consultatifs sur la recherche, la saisie et la confiscation des profits de la criminalité en ligne](#) ont été organisés par INTERPOL, partenaire du projet, au Pérou et aux Philippines, tandis que des réunions régionales de chefs de services de lutte contre la cybercriminalité et des ateliers sur les voies et moyens de la coopération internationale en [Amérique latine](#) et en [Afrique](#) ont permis de déterminer comment améliorer les modalités de la coopération entre les services de police. Un [cours de formation des formateurs des premiers intervenants](#), organisé en coopération avec le OCWAR+, a permis de renforcer les compétences en matière de criminalistique numérique parmi les forces de l'ordre dans la région de la CEDEAO. GLACY+ s'est concentré sur la formation judiciaire en organisant des ateliers de formation nationaux au [Bénin](#), en Equateur, au Sénégal et au [Sri Lanka](#), ainsi que la [réunion de lancement du groupe de travail ad hoc sur les stratégies de formation judiciaire](#) en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques du Réseau international des formateurs judiciaires nationaux. Le projet a poursuivi sa forte coopération avec d'autres projets et organisations actifs dans ce domaine en participant à la réunion annuelle du Forum mondial sur la cyber-expertise, à la conférence du Secrétariat du Commonwealth sur la lutte contre la cybercriminalité en Asie et à l'événement du club CyberNet de l'UE sur la Convention de Budapest, et en soutenant la participation à la conférence sur l'économie souterraine.

- **CyberSud :** Le renforcement des capacités du système judiciaire en matière d'obtention, de traitement et de partage des preuves électroniques, ainsi que l'amélioration de la coopération en matière de cybercriminalité avec d'autres pays aux niveaux régional et international sont restés une priorité au Liban (deux cours de formation judiciaire sur la [coopération internationale](#) et sur les [preuves électroniques](#), ont été organisés). La Jordanie a entamé la révision de sa loi sur la cybercriminalité et un [atelier réunissant toutes les institutions concernées](#) a été organisé [pour présenter et discuter des normes découlant de la Convention de Budapest et de son protocole](#). La coordination avec d'autres projets de l'UE et des organisations internationales actives dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) a été assurée par l'organisation de quatre réunions, respectivement avec les programmes Euromed Justice et Euromed Police, le projet UE *Advance Counter Terrorism pour la sécurité du Liban* et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

- **CyberEst :** Le projet a ciblé la Moldova avec des recherches et une coordination nationale sur la mise en œuvre du deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest. Les questions de signalement de la cybercriminalité et de traitement des incidents ont été abordées par le lancement d'évaluations et de discussions nationales en Azerbaïdjan. La coopération entre la communauté de la cybersécurité et les services répressifs a fait l'objet d'une attention particulière lors du quatrième exercice régional de cybercoopération organisé par les projets CyberEst et CyberSecurity EAST à Istanbul (Türkiye). Un certain nombre d'activités ad hoc pour l'Ukraine ont ciblé les besoins urgents en termes d'amélioration de la législation, de formation des enquêteurs et des procureurs dans le cadre des renseignements issus de sources ouvertes (Open Source Intelligence ou OSINT) pour les enquêtes sur les crimes de guerre, et de formation avancée des juges sur la cybercriminalité/les preuves électroniques. La coopération internationale a été renforcée par la participation à la réunion annuelle de l'Association internationale des procureurs à Tbilissi, en Géorgie.

#### Action de suivi

- Soutien aux activités du T-CY et au groupe de travail sur les enquêtes sous couverture et l'extension du champ des perquisitions
- Forum régional des Amériques, 7-9 novembre 2022, Costa Rica, Glacy & Octopus

- Conférence internationale sur le rôle des femmes dans les enquêtes, les poursuites et les jugements en matière de cybercriminalité, 10-11 novembre 2022, Costa Rica - tous les projets
- Formation pour les premiers intervenants : formation de formateurs, novembre, République dominicaine
- Soutien à la participation à la conférence d'Europol et à la réunion annuelle 24/7, du 19 au 21 octobre - tous les projets
- Soutien à la participation à l'atelier conjoint CdE/Eurojost sur les logiciels rançonneurs, 3-4 novembre - tous les projets logiciels rançonneurs
- Soutien à la participation à la plénière du T-CY, 29 - 30 novembre, tous les projets
- Soutien à la conférence annuelle sur la cybercriminalité PILON, 28 novembre – 2 décembre, GLACY & Octopus

#### Autres activités pertinentes

- Le secrétariat du T-CY a facilité la participation des Parties à la Convention au Comité spécial des Nations Unies chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles, ainsi que l'adoption de positions communes entre elles.
- L'instrument initial confirmant l'adhésion du Nigéria à la Convention sur la cybercriminalité a été reçu.
- La Côte d'Ivoire est invitée à rejoindre la Convention sur la cybercriminalité Convention sur la cybercriminalité.

## **Chisinau**

### **Situation du Bureau**

Equipe principale : 7 personnes ; personnel affecté aux projets : 24 personnes ; total du personnel : 31 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre 12 projets : deux dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » et trois financés par des contributions volontaires de la Suisse, des Pays-Bas et des États-Unis d'Amérique respectivement et sept projets financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action, comme indiqué ci-après. Un projet a été lancé au cours de la période considérée.

### **État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération**

- **Projet « Éducation pour la démocratie en République de Moldova » financé par une contribution volontaire de la Suisse** : Quelque 80 élèves et enseignants ont été formés à l'utilisation d'un nombre d'outils pratiques relatifs au développement, à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'activité des « Conseils d'élèves » dans les écoles moldaves. Les participants ont réfléchi aux avantages, limites, et difficultés en lien avec les mécanismes de mise en œuvre d'une gouvernance démocratique des écoles.
- **Projet « Améliorer la diversité et l'égalité en République de Moldova » financé par une contribution volontaire des Pays-Bas** : Le projet a formé 17 professionnels de la justice, notamment des employés du bureau du procureur et des greffiers sur des sujets liés aux crimes de haine. La note conceptuelle pour le pilotage des réseaux locaux de services locaux et d'organisations de la société civile sur la lutte contre les crimes de haine a été élaborée et des réunions avec les parties prenantes locales ont été organisées dans les districts de Soroca et de Călărași. Vingt fonctionnaires de police formés par le projet pour agir en tant que facilitateurs de formations en cascade sur l'égalité, la non-discrimination et les crimes de haine ont réalisé 40 séances d'information dans les inspections de police de tout le pays.
- **Contribution volontaire des États-Unis (Bureau of the International Narcotics and Law Enforcement Affairs) « Action contre la corruption en République de Moldova II »** : Le projet a démarré pendant la période de référence et les dispositions administratives pour le rendre opérationnel ont été prises.
- **Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la justice à rendre la justice conformément aux normes européennes, en particulier pour combattre la discrimination en République de Moldova »** : L'enquête nationale sur la perception du public concernant la préparation des acteurs du secteur de la justice et du Conseil pour la prévention et l'élimination de la discrimination et la garantie de l'égalité (Conseil pour la promotion de l'égalité) à traiter les cas de discrimination a été finalisée. Par conséquent, ses résultats seront utilisés par le Conseil pour la promotion de l'égalité afin de planifier ses activités de suivi et de visibilité.
- **Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien au renforcement de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire en République de**

**Moldova »** : le projet a finalisé les spécifications techniques du Système d'information automatisé (AIS) de JUSTAT, comprenant une variété d'indicateurs de performance et d'autres informations statistiques utiles pour les tribunaux, les professionnels du droit et les analystes pour l'évaluation de la performance des tribunaux et aussi pour le grand public. De même, le projet a finalisé le développement des spécifications techniques pour le serveur de l'Union nationale des agents d'exécution, ce qui améliorera son flux de travail et son efficacité. En guise de suivi, deux procédures d'appel d'offres ont été lancées.

- **Plan d'action « Renforcement du respect des droits de l'homme dans le système de justice pénale en République de Moldova »** : Trente-cinq juges, procureurs et avocats ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences professionnelles sur l'application des alternatives à l'emprisonnement lors d'un séminaire en août 2022. Les membres du Conseil pour la prévention de la torture ont amélioré leurs capacités à organiser des visites préventives dans les établissements pénitentiaires à la suite d'une formation de quatre jours et d'un accompagnement sur place. Un guide sur le risque de trouble à l'ordre public et la protection des détenus comme motif d'application de la détention provisoire et de l'assignation à résidence a été élaboré et 500 exemplaires ont été diffusés auprès des acteurs de la justice pénale.

- **Plan d'action « Renforcement des réformes des systèmes pénitentiaire et de probation, de la fourniture de soins de santé et du traitement des patients dans les institutions fermées en République de Moldova »** : Un projet de concept et de plan d'action pour la réadaptation psycho-sociale des patients (y compris les patients médico-légaux) dans les institutions psychiatriques a été élaboré. L'équipe du centre de formation de l'administration pénitentiaire nationale a amélioré ses connaissances et ses compétences professionnelles lors d'une formation de formateurs pour l'organisation d'un nouveau cours sur la gestion des prisons, destiné aux directeurs de prison. L'achat de bracelets de surveillance électronique pour le service de probation et d'équipements et dispositifs médicaux pour le système pénitentiaire a été lancé.

- **Plan d'action « Soutien au pluralisme des médias et à la liberté d'expression en République de Moldova »** : De jeunes cinéastes et journalistes ont participé à une école du documentaire sur les droits de l'homme du 19 au 23 septembre. Une mission d'enquête visant à élaborer une série de recommandations et de révisions du Code des services de médias audiovisuels a été menée les 14 et 15 septembre par deux experts du Conseil de l'Europe. De plus, le projet a aidé l'autorité nationale de régulation de l'audiovisuel à élaborer une série de règlements sur le contenu audiovisuel commercial et les règlements pour les fournisseurs de médias.

- **Plan d'action « Amélioration des pratiques électorales en République de Moldova – Phase II »** : Une visite d'étude pour la Commission électorale centrale (CEC) afin de s'informer sur les solutions numériques dans les processus électoraux, le contrôle du financement des partis politiques, les questions liées au genre et les projets pilotes de vote électronique a été organisée en Géorgie les 19 et 20 juillet. Seize représentants de la CEC, du Centre de formation et de la CEC de Gagaouzie ont amélioré leurs connaissances sur le contrôle des finances politiques lors d'une formation de deux jours. Une campagne de sensibilisation a été organisée pour les jeunes électeurs en vue des élections locales, tandis que 14 journalistes se sont familiarisés avec la prochaine réforme électorale au cours de l'École d'électeurs de deux jours.

- **Plan d'action « Prévention et protection des enfants contre la violence, notamment dans l'environnement numérique »** : Une formation pilote sur les lignes directrices pour l'observation indépendante du droit des enfants à la protection contre la violence et les abus a été dispensée en septembre à 16 membres du personnel de l'Avocat du Peuple pour les droits de l'enfant. La formation a été précédée d'un atelier de validation en juillet, au cours duquel le projet de lignes directrices a été présenté aux autorités nationales, aux parties prenantes et aux partenaires concernés. La version finale des lignes directrices sera imprimée et diffusée. Des réunions bilatérales avec les autorités et les experts du Conseil de l'Europe pour soutenir le développement de la méthodologie de la Commission spécialisée de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote ont eu lieu en septembre.

- **Plan d'action « Soutien à la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en République de Moldova »** : Quarante juges, procureurs, greffiers et avocats ont amélioré leur capacité à traiter les cas de violence à l'égard des femmes et de violence domestique grâce à une formation HELP axée sur l'approche fondée sur les droits de l'homme et centrée sur la victime. Une fiche d'information sur les mécanismes de signalement des situations de discours sexiste, de harcèlement et de violence à l'égard des femmes lors des élections a été élaborée pour sensibiliser à ces cas, tandis que trois publications du Conseil de l'Europe relatives à la Convention d'Istanbul ont été traduites en roumain et préparées en vue de leur diffusion auprès des parties prenantes nationales.

- **Plan d'action « Renforcer la culture du dialogue et de la consultation des autorités locales en République de Moldova - Phase II »** : Une étude a été élaborée sur les mécanismes et structures de consultation existant dans le pays. L'étude a consisté en un examen de la législation nationale, des rapports pertinents du Congrès du Conseil de l'Europe, des conclusions de la visite de suivi du Congrès en juin 2022, et des discussions avec les principales parties prenantes. La série sur l'éthique publique du Congrès et le « Manuel sur la transparence de l'administration et l'éthique publique pour la République de Moldova » ont été traduits en roumain et publiés. De plus, l'association des pouvoirs locaux de Moldova (CALM) a achevé son plan de travail sur le suivi et l'évaluation avec le soutien du Congrès.

#### Autres activités pertinentes

- Entre juillet et septembre 2022, le site web du Bureau a enregistré 97 462 pages vues, dont 69 123 pages consultées une seule fois et 39 985 nouvelles visites. Des documents importants du Conseil de l'Europe figuraient parmi les 4 téléchargements enregistrés. La page Facebook a atteint 109 114 personnes grâce à la dynamisation de la page, dont 118 « J'aime » supplémentaires. La page LinkedIn a également enregistré 204 pages vues, avec 73 nouveaux visiteurs supplémentaires.
- A l'occasion du 27<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion du pays au Conseil de l'Europe, le Bureau a lancé la « Semaine du Conseil de l'Europe en République de Moldova ». Dans ce contexte, la Caravane du film documentaire sur les droits de l'homme a été organisée dans cinq régions différentes, couvrant le nord, le sud et le centre du pays, y compris le pénitencier de Rusca. Environ 150 personnes ont participé à chaque événement, bénéficiant d'une remarquable couverture médiatique.
- Entre le 15 et le 16 septembre, le Bureau a facilité l'organisation de la mission de la Commission de Venise sur le projet de Code électoral, suite à la demande du Président du Parlement Grosu.

- Entre le 22 et le 23 septembre, le Bureau a facilité la visite de la Commission de Venise afin d'analyser les amendements à certains actes normatifs et au Code des services de médias audiovisuels en relation avec l'interdiction de la diffusion de symboles associés utilisés dans des actions d'agression militaire et l'impact de cette interdiction sur le droit à la liberté d'expression tel que garanti par l'article 10 de la CEDH. La visite a eu lieu à la demande du Bloc des Communistes et Socialistes.
- Entre le 19 et le 23 septembre, le Bureau a aidé à organiser la mission de suivi des membres du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales dans le cadre du cinquième cycle de suivi en République de Moldova. L'objectif de la mission était de compléter l'évaluation de la situation des minorités nationales dans le pays après avoir reçu des données et des informations dans le cinquième rapport étatique soumis par les autorités en mai 2019 et décembre 2021.

## **Kiev**

### **Situation du Bureau**

- Équipe principale : 11 personnes ; personnel affecté aux projets : 51 personnes ; total : 62 personnes

### **État de mise en œuvre des projets/programmes**

- **Projet du Plan d'action du CdE « Aider les institutions à lutter contre les mauvais traitements en Ukraine Phase II » :** Un séminaire du Bureau national d'enquête (SBI) a eu lieu en juillet sur l'inspection des lieux pendant l'enquête sur les infractions pénales commises en raison de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie pour 125 enquêteurs et experts médico-légaux. En août-septembre, au cours de quatre événements de renforcement des capacités en ligne, 450 enquêteurs du SBI et procureurs des départements des crimes de guerre et de la lutte contre la torture du bureau du Procureur général ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences en matière d'enquêtes sur les violations flagrantes des droits de l'homme, notamment : l'interrelation des normes de la CEDH et de la Convention de Genève ; la preuve des crimes de guerre ; l'identification, la documentation et l'enquête sur la torture et les autres violations flagrantes des droits de l'homme en temps de guerre ; et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative aux conflits armés et pertinente dans le contexte ukrainien. En août-septembre, 20 enquêteurs et agents du SBI ont amélioré leurs connaissances sur l'utilisation de drones pour la collecte de preuves lors d'enquêtes sur des violations flagrantes des droits de l'homme.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Lutter contre la violence à l'égard des femmes en Ukraine » :** Une formation de quatre jours a été organisée pour les professionnels afin de garantir l'accès des victimes de violences sexuelles à une aide sociale, psychologique, médicale et juridique tenant compte de la dimension de genre et centrée sur les victimes, et un séminaire en ligne d'une journée a été organisé pour plus de 500 participants afin de développer leurs compétences en leur fournissant les informations nécessaires pour prendre des mesures et garantir l'accès à l'aide pour les femmes et les filles, y compris les personnes déplacées. La Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile a été traduite et présentée dans le cadre du projet en abordant les problèmes auxquels sont confrontées les femmes et les filles : des installations de transit et d'accueil adaptées à la mise en place de politiques d'asile tenant compte de la dimension de genre.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Lutte contre la violence à l'égard des femmes en Ukraine - Phase III » :** Les organisations non gouvernementales « La Strada-Ukraine » et ["Child Well-being Fund"](#), ont mis en œuvre, grâce au soutien financier du projet, des activités visant à développer et à organiser des formations pour un groupe multidisciplinaire de spécialistes sur la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants, et la prévention du trafic illégal de mineurs. L'association civile « Réseau ukrainien des droits de l'enfant » a lancé la création d'une base de données des enfants laissés sans soins et des familles d'accueil. Des experts du Conseil de l'Europe préparent une formation en ligne sur l'aide sociale aux enfants, y compris les enfants privés de protection parentale, les enfants non accompagnés, les enfants qui ont dû quitter des institutions de prise en charge, les enfants handicapés pour les travailleurs sociaux. L'objectif de la formation est d'améliorer la compréhension des principes et procédures clés de l'assistance sociale aux enfants pendant et après un conflit militaire, et l'identification précoce (en temps utile) des

enfants affectés par la guerre. La [déclaration du Comité de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels résultant de l'agression russe contre l'Ukraine](#), la [Recommandation sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration](#) et la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) ont été traduits en [ukrainien](#).

- **Projet du Plan d'action du CdE « Renforcer la décentralisation et la réforme de l'administration publique en Ukraine » :** Un avis a été élaboré sur le projet de loi sur la fonction publique des administrations locales, qui est l'une des initiatives juridiques clés envisagées par le plan de relance national de l'Ukraine. En partenariat avec l'Association des villes ukrainiennes, le projet a facilité la mise en place d'une équipe d'experts pour développer des propositions au projet de loi sur les « agglomérations » et a soutenu deux consultations en ligne avec 90 participants sur le projet de loi. Le projet a fourni un expert au ministère du Développement des collectivités et des territoires de l'Ukraine (MinRegion) pour la tenue de consultations consacrées à l'établissement d'administrations militaires sur les territoires désoccupés des régions de Donetsk, Kharkiv, Kherson, Luhansk et Zaporizhzhya. De plus, le projet a élaboré et présenté les recommandations méthodologiques sur les relations de travail dans les autorités locales sous la loi martiale, qui ont été élaborées en consultation avec la MinRégion et l'Agence nationale ukrainienne de la fonction publique (NAUCS).
- **Projet du Plan d'action du CdE « Jeunesse pour la démocratie en Ukraine – Phase II »** Un expert opérationnel, une assistance technique et un soutien ont été fournis aux centres de jeunesse, aux communautés locales, aux conseils de jeunesse et aux ONG de jeunesse. Le projet a mené une enquête pour identifier les besoins et les défis des centres de jeunesse en Ukraine aux niveaux local, régional et national ; une deuxième phase de la recherche a été menée dans le cadre du développement de la norme professionnelle « Spécialiste des questions de jeunesse (travailleur de jeunesse) ». Un programme de quatre mois de « travail auprès des jeunes en tenant compte de leurs traumatismes » soutient douze centres de jeunesse à travers l'Ukraine, en synergie avec le projet du Conseil de l'Europe « Déplacements internes en Ukraine : trouver des solutions - Phase II » et en coopération avec le ministère de la Jeunesse et des Sports.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Soutenir la transparence, l'inclusivité et l'intégrité des pratiques électorales en Ukraine – Phase III »** . Des services de maintenance et de soutien Web à la plateforme en ligne « CEC : prosvita » ont été fournis. Une évaluation des besoins concernant les défis liés à la guerre dans le domaine électoral a été menée et partagée avec les autorités nationales. Une subvention a été accordée à un groupe de réflexion ukrainien pour assurer le suivi des défis identifiés, en particulier par le biais d'une assistance-conseil à la Commission électorale centrale (CEC) et à la Commission parlementaire pertinente. Une recherche analytique sur le fonctionnement des partis politiques et la participation politique équilibrée entre les sexes pendant et après la guerre a été lancée. Des copies imprimées du Compendium d'une sélection de décisions de la CEDH sur des affaires liées aux élections, traduites en ukrainien et partagées avec la CEC et la Cour suprême.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Renforcer la gouvernance démocratique locale en Ukraine » :** Le 6 juillet, 350 représentants des collectivités locales et régionales ukrainiennes se sont réunis pour identifier de nouvelles voies de coopération avec leurs homologues d'autres pays européens lors d'une table ronde en ligne organisée conjointement avec l'Association des villes ukrainiennes (AUC) et la ville de Sindelfingen, en Allemagne. En août, une enquête a été lancée avec le soutien de toutes les associations

nationales d'autorités locales et régionales afin d'identifier les besoins et les priorités des autorités locales en matière de fourniture adéquate de services en temps de guerre et de relèvement après la guerre. En réponse à la demande de soutien juridique de l'AUC et dans le but de renforcer ses capacités de plaider et la protection des intérêts des autorités locales, une analyse a été menée sur les amendements au projet de loi sur la fonction publique des administrations locales en mettant en avant sa conformité avec la Charte européenne de l'autonomie locale et d'autres normes européennes pertinentes.

- **Projet du Plan d'action du CdE « Promouvoir la participation de la société civile à la prise de décisions démocratique en Ukraine »** : a aidé huit municipalités à créer un environnement favorable aux volontaires et aux activités bénévoles, à promouvoir la participation des citoyens et des organisations de la société civile à des activités solidaires pour renforcer la résilience des processus démocratiques, la cohésion des communautés, le redressement et la reconstruction des municipalités ukrainiennes. En conséquence, le conseil municipal d'Ivano-Frankivsk et le conseil du village de Brusyliv ont adopté le programme municipal de trois ans sur la promotion des activités bénévoles, élaboré dans le cadre du projet. Les efforts de communication ont facilité l'engagement des autorités locales et de la société civile, le dialogue, la définition des priorités et l'adoption du programme dans les municipalités de Kiev, Lviv, Mukachevo, Novohrad-Volynskyi, Zhovkva, Novoyavorivsk. Vingt et un volontaires et représentants d'organisations de la société civile ont acquis des compétences en matière de développement organisationnel, de communication, de collecte de fonds et de mobilisation des donateurs grâce à un cours en ligne de trois semaines sur le soutien organisationnel des initiatives volontaires et civiques pendant la guerre. Afin d'aider les municipalités à garantir le droit et la possibilité pour les citoyens d'exprimer leurs opinions dans la prise de décision et la mise en œuvre des politiques, y compris les groupes vulnérables et rarement entendus, le projet a soutenu les conseils municipaux de Zhovkva et Novoyavorivsk dans la planification et le déploiement des processus participatifs autour du développement des stratégies communautaires pluriannuelles. Les conseils municipaux de Novohrad-Volynskyi et de Zhovkva ont été soutenus dans la mise en œuvre d'initiatives pilotes visant à l'engagement civique, permettant aux personnes déplacées de participer au processus décisionnel local.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Protection des minorités nationales, y compris les Roms, et des langues minoritaires en Ukraine – Phase II »** : Lors de la deuxième réunion de consultation en ligne, 40 représentants des ONG roms et des médiateurs roms ont discuté des besoins des personnes déplacées/réfugiées roms. Des rapports et des recommandations spécifiques ont été préparés. La présentation du cours en ligne « Communication sur les minorités nationales pour les attachés de presse des forces de l'ordre et du bureau du procureur » a été lancée pour 50 attachés de presse du ministère de l'Intérieur et du bureau du procureur général, des représentants d'ONG. En étroite collaboration avec le groupe d'initiative locale de Melitopol, une table ronde en ligne consacrée à la Journée internationale des peuples autochtones a été organisée pour une trentaine de participants qui ont discuté des besoins des populations autochtones pendant le conflit et dans les territoires temporairement occupés, ainsi que de la mise en œuvre de la loi sur les populations autochtones. Le projet a soutenu un événement en ligne pour 400 participants, qui était consacré à la résilience des minorités nationales durant le conflit. L'événement a été organisé par le Service d'État des politiques ethniques et de la liberté de conscience (DESS) en étroite collaboration avec le ministère de la Culture. Le projet a accordé neuf subventions pour soutenir des activités liées à la protection des minorités nationales, ainsi que la mise en œuvre du CdE dans le contexte de l'agression russe contre l'Ukraine. Deux réunions portant sur les questions relatives aux minorités nationales et un

projet de loi sur les minorités nationales initiées par le Secrétariat du médiateur et le DESS ont été observés dans le cadre du projet.

- **Projet du Plan d'action du CdE « Un système de justice pénale respectueux des droits de l'homme en Ukraine »** : une conférence en ligne sur les questions relatives aux procédures pénales pendant la loi martiale, destinée aux juges des cours d'appel et de première instance, a été organisée en juillet conjointement avec la Cour suprême. Le groupe consultatif d'experts du Conseil de l'Europe auprès du bureau du Procureur général d'Ukraine a achevé des notes d'information sur les normes de la CEDH applicables aux procès par contumace et sur l'application de l'article 5 de la CEDH en temps de guerre, qui ont été partagées avec les procureurs. Une vue d'ensemble des normes applicables aux disparitions forcées dans le contexte d'un conflit armé, conformément à la jurisprudence de la CEDH en vertu des articles 2, 3 et 5 de la CEDH, a été fournie aux procureurs. Le projet a facilité une formation en ligne de cinq jours sur les outils OSINT pour douze formateurs, organisée conjointement par le Centre de formation des procureurs et l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs. En coopération avec le projet du Conseil de l'Europe sur le système judiciaire, un séminaire en ligne sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans le contexte des conflits armés a été organisé pour les juges, les procureurs et autres professionnels du droit.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Soutenir les réformes constitutionnelles et législatives ainsi que la justice constitutionnelle, et aider la Verkhovna Rada à mener des réformes destinées à améliorer son efficacité – Phase III** : Une table ronde a été organisée en août sur les élections et le suffrage en Ukraine avant et après la guerre. La présentation de la publication « Code électoral de l'Ukraine. Livre I » a été organisée par le Projet en coopération avec le Centre ukrainien de recherche économique et politique portant le nom de O. Razumkov. La publication révèle en détail les principales dispositions de la législation électorale de l'Ukraine et explique le contenu des principes fondamentaux du suffrage, les aspects subjectifs, procéduraux et temporels du processus électoral. Elle est destinée aux participants au processus électoral, aux membres des commissions électorales, aux juges des tribunaux administratifs, aux universitaires, aux enseignants et aux étudiants des facultés de droit et de sciences politiques des établissements d'enseignement supérieur.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Soutien aux institutions et processus judiciaires pour renforcer l'accès à la justice en Ukraine »** : Conjointement avec l'École nationale de la magistrature, un webinaire a été tenu sur le droit à la protection des données et l'accès à l'information publique dans le contexte des conflits armés. Le 22 juillet, des consultations ont été organisées entre des experts de la CEPEJ et des représentants des parties prenantes dans le cadre du soutien des experts sur l'amélioration de la législation sur la justice à distance (en ligne). Le 16 septembre, une analyse des experts sur ces questions a été présentée et discutée avec les parties prenantes. Le 5 août, un séminaire a été organisé en ligne pour les juges et les assistants judiciaires sur les directives relatives à l'utilisation de la trousse médicale sur le lieu de travail. À cette fin, le projet a fourni 200 kits médicaux pour les juges de la Cour suprême. Le 31 août, le projet, conjointement avec l'École nationale des juges d'Ukraine, a organisé un séminaire en ligne sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans le contexte des conflits armés : articles 2, 3 et 5 de la Convention européenne des droits de l'homme. Le 5 septembre, les participants au projet et les experts de la CEPEJ ont discuté de l'élaboration d'un guide pratique sur les audiences à distance dans le contexte de la guerre en cours, basé sur les lignes directrices de la CEPEJ sur la visioconférence dans les procédures judiciaires. En septembre, le projet a lancé une série de webinaires sur les normes du

Conseil de l'Europe relatives au droit à un procès équitable pour les assistants des membres du Parlement de la Commission parlementaire des affaires juridiques. Ces webinaires seront organisés chaque semaine jusqu'en décembre 2022.

- **Projet du Plan d'action du CdE « Déplacements internes en Ukraine : trouver des solutions – Phase II »** en coopération avec l'École nationale de la magistrature, un cours de formation sur la protection judiciaire des droits des personnes déplacées et des personnes souffrant de l'agression russe contre l'Ukraine a été mis au point. Plus de 50 consultations sur les droits des personnes déplacées et des personnes touchées par le conflit ont été mises à jour sur la plateforme en ligne WikiLegalAid du Centre de coordination de l'aide juridique gratuite. Le projet a fourni un soutien d'experts aux ministères concernés pour réviser la stratégie nationale sur le déplacement interne et le plan d'action correspondant d'ici 2024, afin de renforcer une ligne d'assistance nationale pour les personnes déplacées et touchées par le conflit, mise en place par le commissaire chargé des questions relatives aux personnes déplacées, pour améliorer une base de données unifiée des personnes déplacées et ajuster la gestion des données et les opérations de big data dans le domaine du déplacement interne. Une subvention a été accordée au développement d'une plateforme numérique sur les maisons détruites et endommagées et les solutions de logement au niveau communautaire. Le projet a mené une campagne pour promouvoir l'utilisation d'une boîte à outils sur le soutien post-traumatique, qui a été publiée sur la page du Conseil de l'Europe sur la solidarité avec le peuple ukrainien <https://intranet.coe.int/fr/group/theme-files/solidarity-ukraine>.
- **Soutien à la sécurité des journalistes, des médias et à l'accès à l'information, et notamment à la stratégie de communication du Parquet général en Ukraine** : un avis d'expert sur le projet de loi sur les médias a été préparé et partagé avec les autorités ukrainiennes en réponse à leur demande. Quatre subventions ont été accordées à des organisations de médias locaux ukrainiens pour renforcer leurs capacités de reportage en temps de guerre et assurer une couverture médiatique professionnelle et objective des nouvelles. Le projet a soutenu la visite de représentants du Société nationale de radiodiffusion publique d'Ukraine à Varsovie (Pologne), où un mémorandum de coopération en matière de réglementation de la télé et de la radiodiffusion a été conclu entre les régulateurs des deux pays. Le projet a fourni au ministère de la Culture et de la Politique de l'information une expertise sur la sécurité des journalistes, des conseils politiques et une assistance méthodologique sur les questions liées aux médias sans barrière. Environ 80 journalistes ont été formés aux questions de sécurité numérique lors de deux webinaires. La Société nationale de radiodiffusion publique d'Ukraine (UA:PBC) a bénéficié d'un soutien technique pour assurer la durabilité de ses opérations dans un environnement en nuage en dehors de l'Ukraine, en fournissant un signal aux principales plateformes et aux consommateurs, et en assurant une transmission fiable des informations provenant des groupes de journalisme mobile utilisant la technologie LiveU. De plus, le projet a soutenu la formation à l'administration du système Red Hat pour la mise en place d'une infrastructure informatique efficace de UA:PBC en temps de guerre, ainsi que la production des programmes d'investigation d'UA:PBC couvrant les crimes de guerre commis sur le territoire de la région de Kiev.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Continuer d'appuyer la promotion des droits sociaux fondamentaux en Ukraine »** : une mission d'évaluation des besoins en ligne a été organisée sur les droits sociaux en Ukraine en temps de guerre. Elle donnera lieu à un rapport complet assorti de recommandations qui servira de base aux activités futures. Un document a été élaboré pour fournir des informations sur l'octroi de prestations sociales aux personnes ayant perdu des proches et souffert de l'agression russe contre l'Ukraine.

Les listes de contrôle des droits sociaux des personnes déplacées et des mesures de protection sociale fournies par les États membres ont été élaborées et diffusées.

- **Projet dans le cadre de la deuxième phase du Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG II) « Renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Ukraine »** Le projet spécifique au pays ayant été suspendu, tout le soutien a été rationalisé par le biais du projet régional. Il s'agissait notamment de discussions d'experts sur la rédaction de décisions de justice à partir de l'exemple d'affaires de blanchiment de capitaux, d'une formation de formateurs pour les juges ukrainiens sur la saisie et la confiscation des biens et de l'élaboration d'un document technique sur le rôle du comptable/expert judiciaire dans chaque phase du blanchiment de capitaux.
- **Intégration d'une perspective de genre et égalité entre les femmes et les hommes** : L'Ukraine a officiellement ratifié la Convention d'Istanbul le 18 juillet 2022, après l'adoption de la loi de ratification par la *Verkhovna Rada* en juin. Tous les projets et autres activités du bureau sont soutenus par la conseillère en genre. Au cours de l'été, la mise à jour de la boîte à outils pour l'intégration de la dimension de genre dans les projets de coopération a débuté et la section méthodologique a déjà été mise à jour. Le bureau maintient une présence externe en participant activement aux groupes de travail et aux réunions pertinentes, y compris les réunions bihebdomadaires du sous-groupe sur la violence liée au sexe. Le conseiller sur les questions d'égalité femmes-hommes a assisté à la première consultation multipartite sur les changements législatifs nécessaires pour la Convention d'Istanbul, qui s'est tenue le 12 août. Une lettre d'information sur l'égalité des sexes contenant les dernières mises à jour a été envoyée au personnel le 2 septembre.

#### Autres activités pertinentes

- Trente-neuf déclarations et articles d'actualité contenant des messages clés de dirigeants du Conseil de l'Europe ont été traduits en ukrainien, publiés et diffusés au cours de la période de référence dont 21 déclarations concernant l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie, les violations flagrantes des droits de l'homme et l'enlèvement continu d'élus locaux ukrainiens, le rejet des prétendus « référendums » dans les territoires ukrainiens occupés et leur annexion illégale, le plan d'action adapté pour l'Ukraine 2018-2022, la situation des droits de l'homme en Crimée et le soutien à la Plateforme Crimée.
- Les médias ukrainiens ont publié plus d'une centaine d'articles reprenant les messages clés des dirigeants du Conseil de l'Europe sur la condamnation de l'agression par la Fédération de Russie et réaffirmé leurs engagements en faveur de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.
- Cent-trente-huit articles ont été publiés sur le site web du Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine.
- Les utilisateurs ont effectué 34 575 visites sur le site, 60 158 pages vues et 48 514 pages vues uniques.
- Du 1er juillet au 30 septembre 2022, 264 messages ont été publiés sur la page Facebook du Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine, touchant 2 6848 utilisateurs uniques. Cette page Facebook a enregistré 270 nouveaux abonnés (soit 6 322 au total).
- Au cours de la période considérée, des campagnes d'information spéciales ont été menées sur Facebook.
  - Questions et réponses sur la Convention d'Istanbul en coopération avec le bureau du vice-premier ministre ukrainien pour l'intégration européenne et euro-atlantique ;

- Conseils sur la façon de vivre les événements traumatiques, basés sur la boîte à outils développée par le projet du Conseil de l'Europe ;
- Conseils pour les personnes déplacées sur la manière de bénéficier d'un soutien juridique et social en coopération avec le bureau du médiateur, l'ONG « Civil holding »- « Group of influence », et le média « Rubryka ».
- Cinquante-huit mille deux cents impressions de tweet. Le nombre d'abonnés est passé à 1 155.
- Les chiffres du compte Twitter pour la même période sont les suivants : 216 tweets, 73 nouveaux abonnés, 21 013 consultations du profil et 29 051 expositions
- Le 29 juillet 2022, la première Newsletter du Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine a été lancée. Les destinataires - partenaires, ONG, médias, ambassades, etc. La version en langue anglaise de la Newsletter a été lancée le 23 septembre. Au cours de la période du 29 juillet au 30 septembre, dix Newsletters ont été envoyées. La liste de contacts compte 372 personnes.
- Trois mises à jour mensuelles mettant en lumière les activités du Conseil de l'Europe en Ukraine ont eu lieu entre juillet et septembre et sont publiées sur l'Intranet dans la section « Ukraine : dossier spécial ».

## **Sarajevo**

### **Situation du Bureau**

Équipe principale : 7 personnes ; personnel affecté aux projets : 18 personnes ; total : 25 personnes. En septembre Vahagn Muradyan est arrivé pour prendre ses fonctions en qualité de chef du Bureau adjoint.

Le Bureau met en œuvre dix projets : cinq dans le cadre de la Facilité horizontale UE/CdE pour les Balkans occidentaux et la Türkiye (Phase II) et cinq financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Bosnie-Herzégovine 2018-2021. De plus, le Bureau participe à la mise en œuvre d'un projet régional, le programme conjoint UE/CdE sur l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED).

### **État de mise en œuvre des projets et du plan d'action**

- **Facilité horizontale 4 UE/CdE « Améliorer le traitement des personnes détenues dans le respect des droits de l'homme et sur la base des normes et des bonnes pratiques européennes en Bosnie-Herzégovine »** : Du matériel informatique pour les quatre prisons pilotes (Foča, Mostar, Zenica et Banja Luka) a été livré du 12 au 15 septembre, afin de mettre en place le logiciel pénitentiaire développé précédemment, qui permet le traitement électronique de toutes les données pénitentiaires et constitue un moyen d'échange fiable entre les professionnels de l'administration pénitentiaire et les décideurs politiques. Les activités de [formation entre pairs, qui se sont tenue les 1er et 2 septembre à Mostar](#) ont permis d'améliorer les performances en matière de droits de l'homme des policiers chargés d'appréhender, de détenir et d'escorter les personnes privées de liberté.
- **Facilité horizontale 19 UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité en Bosnie-Herzégovine »** Le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine a adopté le premier plan d'action LGBTI élaboré avec le soutien de la Facilité horizontale 19 et en coopération avec l'Agence pour l'égalité entre les femmes et les hommes. L'action a fourni des commentaires sur le projet de loi sur la protection des minorités nationales de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Les capacités des représentants de dix prisons, des ministères de la Justice respectifs et de l'Agence pour l'égalité des sexes ont été renforcées en ce qui concerne le traitement des prisonniers LGBTI, avec un accent particulier sur les personnes transgenres.
- **Facilité horizontale 21 UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous »** : En apportant une expertise pour développer des outils d'évaluation et en dirigeant le premier groupe de discussion avec 16 directeurs d'écoles primaires et secondaires pilotes le 25 août, l'action a soutenu le Ministère des affaires civiles dans l'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route. Lors de l'[école d'été](#) qui s'est tenue du 23 au 25 août à Konjic, 39 enseignants et 87 élèves de 22 écoles primaires et secondaires ont renforcé leurs capacités à promouvoir une culture scolaire démocratique, en partageant les meilleures pratiques et en explorant - par le biais d'exercices pratiques - de nouveaux modèles de participation des élèves autour de différents sujets, notamment les médias sociaux et la santé mentale pendant la pandémie, et comment contribuer à la qualité de l'éducation et à l'inclusion dans les écoles.
- **Facilité horizontale 20 UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Bosnie-Herzégovine »** : La consultation sur les procédures d'évaluation de l'âge à appliquer au niveau de l'État a été incluse dans une [formation spécialisée](#) destinée à 31 membres des forces de l'ordre et travailleurs sociaux (Konjic, 26-27 juillet). Avec les projets frères de Serbie et de Macédoine du Nord, la Facilité horizontale 20 a réuni plus d'une centaine

participants à la [conférence de deux jours](#) sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail (Belgrade, 20-21 septembre). La nouvelle [étude sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail](#), destinée à orienter les politiques et pratiques futures dans ce domaine, a été présentée. Des survivants de la traite à des fins d'exploitation du travail et des requérants devant la Cour européenne des droits de l'homme (*Zoletić et autres c. Azerbaïdjan*) ont parlé de leur expérience traumatisante et des démarches qu'ils ont entreprises pour obtenir justice.

- **Facilité horizontale 33 UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Bosnie-Herzégovine – JUFREX 2 »** : Cinq formations en cascade destinées à 138 membres de l'appareil judiciaire et professionnels du droit ont eu lieu en septembre, organisées en coopération avec les centres de formation des juges et des procureurs et les barreaux de chaque entité. Les sessions de formation ont porté sur la diffamation, les discours de haine et la protection des dénonciateurs. Une conférence sur l'égalité entre les hommes et les femmes en matière de liberté d'expression en Bosnie-Herzégovine, réunissant plus de 20 professionnels des médias, s'est tenue du 7 au 9 septembre en collaboration avec le Conseil de la presse de Bosnie-Herzégovine. Parmi les résultats tangibles de la conférence, la Commission des plaintes du Conseil de la presse de Bosnie-Herzégovine a adopté une série de mesures visant à renforcer l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en modifiant le code d'éthique.

- **Projet « Pour des actions pénitentiaires durables en matière de gestion de la réinsertion des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine (ESPA-VEP) » financé par une contribution volontaire 2870** : Une visite d'évaluation des besoins de formation du personnel pénitentiaire chargé de gérer les détenus extrémistes violents a été effectuée sur place afin d'aider les autorités à renforcer des capacités durables du personnel pénitentiaire. Sur la base des informations reçues des trois ministères de la Justice, des directeurs de prison et des équipes pluridisciplinaires des prisons, une série de recommandations seront élaborées en vue de la mise en place de mécanismes de coordination de la formation et de programmes d'études harmonisés pour le personnel travaillant dans les prisons.

- **Projet « Initiative pour la sécurité juridique et l'efficacité de la justice en Bosnie-Herzégovine – Phase III (ESPA-VEP) », financé par une contribution volontaire** : Trente-deux étudiants en droit d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, du Kosovo et de Serbie ont participé à l'école d'été sur les droits de l'homme consacrée à la lutte contre la violence envers les femmes et les filles. Deux formations initiales aux droits de l'homme ont été suivies par 39 juges et procureurs nouvellement nommés, conformément au programme de formation aux droits de l'homme [Human rights training curriculum](#) élaboré lors de la phase précédente.

- **Projet « Innover pour la participation démocratique au niveau local en Bosnie-Herzégovine », financé par une contribution volontaire** : Les 19 et 20 juillet, la [deuxième réunion de la plateforme](#) d'échange, 23 collectivités locales ont approfondi leurs connaissances et échangé avec leurs pairs sur les concepts et mécanismes de politiques locales ouvertes, transparentes et inclusives. Le Congrès et les deux associations d'autorités locales au niveau des entités ont signé un protocole d'accord tripartite pour la poursuite du travail commun. Les 20 et 21 septembre à Mostar, le Congrès a promu la démocratie délibérative et les modèles de co-création lors de la « [Conférence européenne sur le renouveau démocratique : innover avec la démocratie délibérative](#) », qui a réuni des acteurs locaux et internationaux. Le 21 septembre, une éco-campagne a été lancée à Mostar, dans le cadre du suivi des recommandations de l'Assemblée des citoyens de Mostar.

• **Projet « Éducation aux médias et à l'information : renforcer les droits de l'homme et la démocratie », financé par une contribution volontaire :** Des études de recherche sur « les médias et le genre » et « l'IA responsable » ont été publiées. Un groupe de discussion, auquel ont participé divers membres du réseau d'éducation aux médias, notamment des représentants de l'OSCE, de *MediaCentar Sarajevo*, de *Raskrinkavanje* et du monde universitaire, a été organisé pour élaborer un document stratégique visant à améliorer la structure organisationnelle et le fonctionnement du réseau d'éducation aux médias en Bosnie-Herzégovine. De plus, la première version des lignes directrices pour le développement de la politique d'éducation aux médias en Bosnie-Herzégovine a été achevée, la version finale devant être disponible au cours de la prochaine période de référence.

• **Projet « Renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la liberté d'expression et de la liberté de l'information en Bosnie-Herzégovine », financé par une contribution financière :** La première réunion du Comité directeur du projet s'est tenue, réunissant 22 participants, dont le principal partenaire du projet, le ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés (MHRR), d'autres représentants des ministères de l'État et des entités, le Conseil de la presse de Bosnie-Herzégovine et des organisations de la société civile. Le plan de travail du projet a été approuvé par les participants. En vue de fournir un soutien et de renforcer les capacités du MHRR, les offres soumises dans le cadre de l'appel d'offres international pour un consultant à long terme ont été évaluées.

• **Programme conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) » :** En synergie avec l'OSCE et le ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés, le projet a établi une plate-forme rom, qui rassemble toutes les parties prenantes travaillant sur l'inclusion des Roms dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Une coopération a été instaurée avec l'ONG Otaharin, qui organisera une formation sur l'antitsiganisme pour les responsables municipaux. Le nouveau plan d'action pour l'inclusion sociale des Roms 2021-2025 a été officiellement adopté par le Conseil des ministres. ROMACTED a soutenu le processus en étroite collaboration avec le ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés et imprimera et distribuera le plan d'action.

#### Action de suivi

- Le ministre de la Justice a demandé par écrit l'avis de la Commission de Venise sur le projet de loi sur les tribunaux. Cette demande fait l'objet d'un suivi via le Mécanisme de coordination des services d'experts (ECM).

#### Autres activités pertinentes

- Du 27 au 28 septembre, la chef du Bureau et la chef du Bureau adjointe ont assisté à la conférence régionale de clôture du programme conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye - Phase II » à Budva, où la cheffe du Bureau a modéré la session sur la lutte contre la discrimination et la protection des droits des groupes vulnérables.
- Le 20 juillet, la chef du Bureau a rencontré le Président et les membres de la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine (CEC). Suite aux demandes de la CEC, le Conseil de l'Europe a soutenu la publication de manuels pour les commissions

de bureaux de vote et la production de matériel vidéo sur le processus électoral avant les élections générales du 2 octobre.

- Le 11 juillet, la chef du Bureau a assisté à la 27<sup>e</sup> cérémonie de commémoration des victimes du génocide de Srebrenica.
- Le 14 septembre, la chef du Bureau a participé au lancement du projet soutenu par l'UE, l'ONU, l'OSCE et le CdE intitulé « Renforcer la confiance et la cohésion dans les communautés de Bosnie-Herzégovine ».

### **Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles**

- La Secrétaire Générale a assisté à la commémoration du génocide de Srebrenica, où elle a également rencontré des membres de la présidence du pays. La Commissaire aux droits de l'homme a elle aussi assisté à cette commémoration.
- Une délégation préélectorale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APC) s'est tenue avant la mission principale d'observation. Une délégation du Congrès a observé les élections cantonales.

## **Skopje**

### **Situation du Bureau**

Équipe principale : 3 personnes ; personnel affecté aux projets : 13 personnes ; total : 16 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre sept projets, six dans le cadre de la Facilité horizontale et un projet dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE

### **État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération**

- **Liberté d'expression et liberté des médias en Macédoine du Nord** : La troisième formation en cascade des juges, procureurs et fonctionnaires de police sur la protection des journalistes a été organisée en coopération avec l'Académie des juges et des procureurs. Une évaluation de la conformité de la jurisprudence macédonienne sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes avec les normes de la CEDH a été préparée et sera présentée lors de la phase d'action suivante. Cette évaluation donnera une appréciation de l'impact de JUFREX (les deux phases) sur la jurisprudence en Macédoine du Nord et fournira des conclusions et des recommandations à utiliser dans la phase suivante - Protection de la liberté d'expression et des médias en Macédoine du Nord - PRO-FREX. Les résultats de JUFREX II, ainsi que des autres actions de la Facilité horizontale II, ont été présentés lors de la conférence de clôture de la Facilité horizontale II qui s'est tenue à Budva en septembre 2022.

- **Action sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains en Macédoine du Nord** : Le petit guide sur la traite des êtres humains destiné aux professionnels de la santé, la recherche comparative sur les règles de procédure des organismes d'indemnisation de l'État et le projet de protocole d'accord entre le ministère de l'Intérieur et l'inspection nationale du travail sur la lutte contre le travail forcé ont été finalisés. En septembre, la conférence régionale sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail a été organisée conjointement avec des actions sœurs à Belgrade. Deux formations sur la discrimination au travail et le travail forcé ont été dispensées en collaboration avec ROMACTED et l'action de la Facilité horizontale II sur la lutte contre la discrimination. La dernière histoire médiatique sur la traite des êtres humains a été publiée, ce qui conclut la série de 13 histoires médiatiques sur la traite des êtres humains basées sur les faits, les victimes et le genre.

En guise de suivi dans la période suivante, il sera procédé à la distribution du bref guide sur la traite des êtres humains pour les professionnels de la santé, et la recherche comparative sur les règles de procédure des organismes d'indemnisation de l'État est diffusée parmi les ONG, les experts et les fonctionnaires du ministère de la Justice. Tous les articles de presse basés sur les subventions sont disponibles sur la page web de l'action [Publications sur la lutte contre la traite des êtres humains \(coe.int\)](#). L'action fait suite à la demande de fournir un rapport d'expert pour la rédaction de la loi sur l'indemnisation publique des victimes en fournissant également une expertise pour la législation secondaire.

- **Campagne pour une aide juridique gratuite (FLA) en Macédoine du Nord** : Des micro-promotions sous forme de visites promotionnelles ont été organisées dans 12 communautés locales de Macédoine du Nord dans le cadre de la campagne de sensibilisation à l'aide juridique gratuite (FLA) afin d'informer directement les citoyens sur la loi sur la gratuité de l'aide juridique et de distribuer directement aux bénéficiaires potentiels

des documents imprimés contenant toutes les informations, modifiant ainsi la perception sociale de la FLA en tant qu'importante, mécanisme important, disponible et fonctionnel de protection juridique des groupes de citoyens vulnérables et en tant qu'obligation de l'État d'assurer un accès égal à l'aide juridique pour les citoyens qui n'en ont pas les moyens, intégrant ainsi pleinement l'approche fondée sur les droits de l'homme. Le nombre de personnes touchées par la campagne de sensibilisation à la FLA ne cesse de croître et atteint plus de 500 000 personnes (ce nombre est encore plus élevé si l'on ajoute les personnes atteintes par les médias traditionnels et les télévisions). L'action a renforcé les capacités des avocats dans le traitement des cas de violence à l'égard d'enfants et de violence familiale. En particulier, au cours de la période considérée, 59 avocats ont achevé avec succès le cours HELP sur la justice [adaptée](#) aux enfants et ont été certifiés pour représenter les enfants devant les tribunaux, et un cours HELP sur la violence faite aux femmes et la violence domestique a été lancé pour environ 80 avocats.

- **Renforcer les capacités des services pénitentiaires et le mécanisme de contrôle externe en Macédoine du Nord** : Toutes les activités menées au cours de la période considérée ont porté sur la fourniture de soins de santé en milieu carcéral, marquant un progrès global visible. Les prisons de Macédoine du Nord, à l'exception d'une seule, ont mis en place des équipes pluridisciplinaires de prévention du suicide, ce qui devrait faciliter la mise en œuvre de la stratégie de prévention du suicide dans les prisons ; le personnel est davantage sensibilisé à cette question, comme en témoigne une formation à laquelle ont participé 11 membres du personnel médical et 14 membres de la police pénitentiaire. La septième réunion du comité directeur s'est tenue le 8 juillet - toutes les parties prenantes ont réitéré leur engagement pour les activités mises en œuvre dans le cadre de cette action.

- **Promotion de la diversité et de l'égalité** : Au cours de la période considérée, une promotion publique de l'analyse des données sur les discours de haine et les crimes de haine a été organisée, deux formations sur la prévention de la discrimination et de l'exploitation du travail sur le lieu de travail en coopération avec l'Action sur la lutte contre la traite des êtres humains et la Phase II de ROMACTED et a lancé le cours HELP sur la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie et la transphobie. L'action a également continué à promouvoir la campagne « Bloquer la haine – partager l'amour », en partageant des posts et des messages contre les discours de haine.

Comme suivi durant la période suivante, l'action organisera deux ateliers supplémentaires sur la lutte contre la discrimination dans le cadre de la Phase II de l'action ROMACTED, avec des points focaux des municipalités et des facilitateurs et un atelier sur la lutte contre le discours de haine avec des enseignants et des étudiants à Kichevo. L'action publiera aussi l'analyse des données sur les discours et les crimes de haine et le manuel de lutte contre la discrimination, et organisera deux autres activités de promotion de la campagne « Bloquer la haine – partager l'amour ».

- **Lutte contre la criminalité économique** : Les 4 et 5 juillet 2022 a eu lieu la formation « Identifier, analyser et gérer les risques de corruption et de blanchiment de capitaux dans l'octroi de prêts et de crédits ». Tous les membres du personnel de l'Unité de déclaration de patrimoine de la Commission d'État pour la prévention de la corruption de Macédoine du Nord ont participé à la formation. La transparence de la propriété bénéficiaire a également été discutée comme un outil utile dans la gestion de ces risques, et les risques spécifiques aux personnes politiquement exposées (PeP) ont été abordés dans les échanges avec les experts en formation de la République de Macédoine du Nord.

Les 29 et 31 août 2022 a eu lieu la formation pour les autorités nationales sur la lutte contre les passeurs de fonds. Cette formation destinée aux agents publics vise à renforcer les capacités et les compétences des autorités nationales afin de lutter contre les passeurs de

fonds, et de développer leurs compétences en matière de surveillance et d'identification des transports transfrontaliers d'espèces et d'instruments négociables au porteur.

• **Phase II du programme ROMACTED – mis en œuvre dans 15 communes de Macédoine du Nord :** Au cours de la période considérée, la commune de Berovo, la commune de Vinica et la commune de Gostivar ont adopté leurs plans d'action locaux pour les Roms 2023-2026 et les plans d'action COVID 19 pour les Roms ont été adoptés par la commune de Berovo et la commune de Vinica 2023-2024. Les plans locaux ont été élaborés en juin 2022 dans le cadre de la Phase II du programme ROMACTED et sont en cours de finalisation pendant la période considérée et la période suivante. Les plans locaux visent des actions dans les domaines du logement (infrastructure), de l'emploi et de l'éducation. Les plans locaux sont finalisés en coopération avec le projet d'inclusion des Roms de l'USAID en Macédoine du Nord. Des formations de l'inspection du travail ont été organisées, en coopération avec le programme de la Facilité horizontale II, sur la non-discrimination, l'antitsiganisme, le trafic et l'exploitation des êtres humains pour 46 inspecteurs du travail. De plus, au cours de la période considérée, un centre d'éducation sanitaire destiné aux Roms a été ouvert à Bitola, en coopération avec le Programme Erasmus+,

## **Tbilissi**

### **Situation du Bureau**

Équipe principale : 8 personnes ; Personnel affecté au projet : 37 personnes ; Total : 45 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre 18 projets, trois dans le cadre du Partenariat UE/CdE pour une bonne gouvernance (PGG II), un financé par le programme de coopération conjoint UE/CdE et 14 financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

### **État de mise en œuvre des projets**

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer la responsabilité et l'efficacité du système judiciaire et le professionnalisme des avocats en Géorgie » :**

Les experts de la CEPEJ ont finalisé un module de formation pour les responsables judiciaires sur l'analyse et la gestion des statistiques judiciaires. Sur la base de ce module, un atelier impliquant deux experts internationaux de la CEPEJ a été organisé les 9 et 10 juillet, réunissant des représentants (14 femmes et 14 hommes) de tous les niveaux de juridiction. Il a permis aux participants de s'informer sur les méthodes de collecte des statistiques et de réévaluer les indicateurs clés de performance, les méthodes de calcul et d'analyse. Dans le but d'encourager l'emploi de talents juridiques dans le système judiciaire, le projet a co-organisé la quatorzième université d'été de la Cour constitutionnelle à laquelle 13 femmes et dix hommes ont participé.

- **Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les systèmes de prévention et de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme » (PGG II-GE) :** À l'issue des formations de formateurs organisées par le Conseil de l'Europe, le personnel de l'Agence de lutte contre la corruption de Géorgie a instruit les fonctionnaires municipaux de la région d'Imereti sur les concepts et outils en la matière.

- **Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien aux réformes de la justice pénale – gestion des aspects pénaux de la réforme judiciaire en Géorgie » :** La formation en ligne HELP sur la coopération internationale en matière pénale a été adaptée au contexte juridique géorgien et lancé pour 25 procureurs.

- **Plan d'action « Promouvoir une approche intégrée pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en Géorgie » :** Grâce au soutien conjoint du projet et d'ONU-Femmes et en coopération avec la Haute école de justice, 40 juges géorgiens des tribunaux municipaux et des cours d'appel ont suivi avec succès des formations de deux jours sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, basées sur un module révisé. Ces formations pilotes faisaient suite à la formation de base suivie par quatre juges de la Haute école de justice. Dans le cadre de la coopération avec ONU-Femmes, une formation de trois jours pour les avocats a été organisée sur l'administration de la justice pour les auteurs de violences sexuelles ; 14 participants du service d'aide juridique, de l'association du barreau géorgien et d'ONG locales ont suivi cette formation avec succès.

- **Plan d'action « Renforcer la liberté des médias, la gouvernance d'internet et la protection des données à caractère personnel en Géorgie » SMIP-GE :** Une série d'activités ont été organisées pour faciliter l'adoption d'un projet de loi sur la radiodiffusion conforme aux normes européennes et de l'UE. Ces activités comprenaient un atelier, une table ronde, un certain nombre de réunions bilatérales et deux articles de recherche d'experts. Le

projet a assuré l'inclusion du processus en impliquant toutes les parties intéressées dans les discussions pertinentes. Le projet de loi a été adopté en première lecture en septembre 2022. Un groupe d'experts a commencé à élaborer la stratégie institutionnelle et le plan d'action du Conseil de la presse de Géorgie (Charte éthique des journalistes).

- **Plan d'action « Renforcement de l'accès des populations marginalisées à l'aide juridictionnelle » :** Le projet a organisé une visite à Strasbourg de la directrice adjointe du service d'aide juridictionnelle de Géorgie, Mme Nino Meladze, afin de participer à la conférence du réseau HELP 2022. Au cours de la visite, la directrice adjointe a rencontré le chef de la Division de la formation en matière de justice et de droits de l'homme et discuté du besoin d'avocats dispensant une aide juridictionnelle gratuite en Géorgie. Le projet a commencé à coopérer avec le service d'aide juridictionnelle pour élaborer des supports de communication vidéo et imprimés afin de mieux faire connaître les droits de l'homme pour mieux accéder aux minorités ethniques établies dans les régions de Géorgie.

- **Plan d'action « Soutenir la transparence, l'inclusivité et l'intégrité des pratiques et processus électoraux en Géorgie » :** Le projet a continué à soutenir un alignement plus étroit des pratiques électorales nationales sur les normes européennes afin d'améliorer l'environnement électoral. Afin de renforcer la participation des femmes à la vie politique, des formations ont été dispensées aux candidates des principaux groupes politiques, leur permettant d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour surmonter les obstacles existants dans la vie politique. Dans le cadre de micro-subventions, les organisations nationales de la société civile ont mené de vastes campagnes d'éducation des électeurs ciblant les militants des partis politiques et les personnes déplacées, y compris les jeunes.

- **Plan d'action « Renforcement de la protection des droits sociaux et économiques en Géorgie » :** Une évaluation institutionnelle du Bureau de l'Inspection du travail (LIO) en Géorgie a été préparée et présentée aux parties prenantes. Le document propose des recommandations clés pour renforcer la capacité institutionnelle du LIO vis-à-vis des normes internationales de manière rapide, efficace et continue. Le projet a organisé et accompagné des visites d'étude pour le personnel du Bureau du défenseur public de Géorgie et du LIO en Irlande et en Pologne, respectivement, leur permettant d'obtenir des informations de première main sur les meilleures pratiques à la lumière des normes européennes.

- **Plan d'action financé par une contribution volontaire de l'Autriche « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » (PMM 2638)** Une évaluation participative de base identifiant les capacités et les besoins en matière de mise en œuvre des droits de l'homme dans treize collectivités locales, membres de la Plate-forme d'échange, a été finalisée et complétée par des entretiens approfondis et une réunion de groupe de discussion avec le Conseil exécutif de l'Association nationale des autorités locales de Géorgie (NALAG). La formation en ligne sur l'intégration de la perspective de genre portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la budgétisation sensible au genre, la lutte contre le sexisme, la budgétisation participative et le rôle des associations locales a été achevée.

- **Plan d'action financé par une contribution volontaire de l'Autriche « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » (PMM 2802)** : Le projet a sélectionné par le biais d'un concours ouvert 15 municipalités pilotes, avec lesquelles des protocoles d'accord ont été signés afin d'établir les modalités de coopération avec le Conseil de l'Europe dans le domaine de la participation civile. Des consultations ont été menées avec les maires de Rustavi et Ozurgeti, qui pilotent des assemblées de citoyens. Des brochures d'information sur les méthodologies de participation

civile ont été élaborées et distribuées aux parties prenantes et aux partenaires et sont disponibles en ligne. La conférence internationale « L'avenir de la démocratie délibérative en Géorgie et au-delà » a attiré plus de 80 représentants des municipalités, des autorités centrales et des organisations de la société civile.

- **Partenariat conjoint UE/CdE « Soutien à une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans le Partenariat oriental » (Tableau de bord de la justice du Partenariat oriental)** : La troisième et dernière partie (ou livrable) du rapport basé sur les données de 2020, qui comprenait les principales conclusions et l'analyse présentant des données comparatives sélectionnées par la Commission européenne pour tous les bénéficiaires, a été soumise à la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) le 15 juillet 2022, conformément au plan. L'évaluation de la capacité de chaque bénéficiaire à collecter, traiter et transférer des données judiciaires a été initiée, dans le but de fournir des recommandations d'amélioration au niveau national et régional.

- **Programme conjoint « Un maintien de l'ordre respectueux des droits de l'homme en Géorgie »** : L'outil de suivi, permettant au mécanisme national de prévention de mener un suivi efficace des aspects psychologiques du traitement des mineurs victimes/délinquants dans les bureaux de police, a été préparé. Le Service spécial d'enquête (SIS) a organisé huit réunions régionales dans quatre régions de Géorgie avec les autorités répressives locales et les représentants des organisations de la société civile afin de les sensibiliser au mandat du Service. Un groupe d'enquêteurs du SIS a renforcé ses capacités en suivant une formation sur la consignation des blessures. Une réunion a été organisée entre le SIS, des représentants d'ONG et le Bureau du défenseur public pour discuter des résultats du rapport d'activité semestriel du SIS.

- **Plan d'action « Promouvoir la protection effective de l'égalité et de la non-discrimination en Géorgie »** : Des représentants du secteur privé, notamment des compagnies d'assurance, se sont familiarisés avec l'égalité et la non-discrimination sur la base des normes du Conseil de l'Europe et des pratiques du bureau du défenseur public (PDO). Les représentants des organisations de la société civile de la Géorgie occidentale ont discuté des mécanismes de recours pour les victimes de crimes de haine et de discrimination avec le bureau du procureur, le ministère de l'Intérieur, le SIS et le PDO, et ont renforcé leurs connaissances sur la jurisprudence de la CEDH au cours d'un atelier de deux jours. Des représentants d'organisations gouvernementales partenaires, ainsi que d'organisations de la société civile et des ambassadeurs de l'égalité, ont acquis des compétences en matière d'éducation aux droits de l'homme après cinq jours de formation intensive. Les responsables de niveau intermédiaire des bureaux de police de toute la Géorgie ont échangé leurs expériences et renforcé leurs connaissances des normes de la CEDH en matière de crimes de haine et de discrimination lors d'un atelier de deux jours.

- **Plan d'action « Améliorer les soins de santé dans le système pénitentiaire de la Géorgie »** : Une réunion d'un groupe de travail d'une journée s'est tenue avec la participation de représentants du ministère de la Justice et du Service pénitentiaire spécial. La discussion a contribué à la révision et à la finalisation des normes de santé mentale dans les établissements pénitentiaires. Des sessions de formation de deux jours ont été organisées pour deux groupes d'employés du système pénitentiaire sur « l'épuisement professionnel et sa prévention ». Une quarantaine de membres du personnel pénitentiaire ont été sensibilisés aux effets néfastes du stress professionnel sur l'efficacité de la prestation de services aux personnes condamnées,

aux stratégies de prévention de l'épuisement professionnel et à la prise en charge du personnel.

- **Plan d'action « La démocratie débute à l'école - Faire participer les élèves aux processus de prise de décision dans les écoles et les communautés en Géorgie » (PMM 2767 ) financé par une contribution volontaire de la Suisse** : Les experts du projet ont travaillé sur l'analyse de la situation afin d'identifier les besoins, les défis et les opportunités portant sur l'éducation à la citoyenneté et la gouvernance démocratique des écoles en Géorgie. Dans le cadre du processus d'évaluation, trois groupes de discussion/entretiens avec les parties prenantes (14 directeurs d'école, 15 enseignants, 11 élèves) ont été menés. Les résultats de la recherche qualitative ont été intégrés dans le rapport d'évaluation (finalisé en septembre 2022). Le concept de directives méthodologiques pour les écoles a été mis au point et une équipe d'experts locaux a été engagée pour élaborer le guide pratique destiné aux écoles pour une gouvernance démocratique des écoles.

- **Plan d'action « Élaboration d'un réseau de soutien à la prévention de la toxicomanie pour les parents et les professionnels en Géorgie »** : Une mission d'experts a eu lieu du 11 au 13 juillet. Elle a débouché sur un rapport d'évaluation, des recommandations et une feuille de route pour développer le plan de travail du projet. L'équipe du projet a présenté le plan de travail aux partenaires et a organisé le premier atelier de prévention de la toxicomanie visant à améliorer la coopération intersectorielle entre les autorités géorgiennes intervenant dans le domaine.

- **Plan d'action « Assurer une justice adaptée aux enfants en Géorgie : prévention et protection des enfants contre la violence, notamment dans l'environnement numérique »** Les travaux préparatoires du projet ont été achevés avec succès. Les premiers contacts ont été établis avec 11 parties prenantes clés et les invitations à la réunion ont été envoyées.

#### Action de suivi

- Tableau de bord de la justice du Partenariat oriental : procéder à la préparation et au lancement du cycle de collecte de données 2021 ; finaliser l'évaluation susmentionnée des capacités et procéder aux activités de renforcement des capacités, le cas échéant.
- Plan d'action du projet « **Élaboration d'un réseau de soutien à la prévention de la toxicomanie pour les parents et les professionnels en Géorgie** » : il s'agit de développer et de concevoir deux outils d'auto-assistance en Géorgie : un outil d'auto-assistance pour les personnes consommant des drogues et un outil pour les parents dont les enfants ont un comportement à risque lié à la consommation de drogues et de substances psychoactives.
- **Plan d'action « La démocratie débute à l'école - Faire participer les écoliers aux processus de prise de décision dans les écoles et les communautés en Géorgie » (PMM 2767)** : financé par une contribution volontaire de la Suisse Les résultats et les recommandations du rapport d'évaluation seront partagés avec les bénéficiaires, les experts, les fonctionnaires et autres parties prenantes lors d'une conférence à grande échelle en octobre.

## **Tirana**

### **Situation du Bureau**

Vingt et une personnes travaillent au Bureau de Tirana (quatre hommes et 17 femmes), dont sept (quatre hommes et trois femmes) font partie de l'équipe principale et 14 (des femmes) sont affectées aux projets.

### **État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération**

Le Bureau met en œuvre huit projets, dont sept sont co-financés par l'UE et un par l'Agence suédoise d'aide au développement international. À l'exception d'un projet régional, les projets mis en œuvre par le Bureau sont entièrement décentralisés au plan administratif.

- **Action « Renforcer l'efficacité de la justice (SEJ III) en Albanie » de la Facilité horizontale II :** Un projet de règlement sur la formation initiale et continue des fonctionnaires judiciaires a été préparé conformément aux recommandations de l'action et en les reflétant. En coopération avec l'Action sur la liberté d'expression et la liberté des médias en Albanie (JUFREX), les magistrats presse ont été formés à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de communication avec les médias et le public, conformément aux Lignes directrices de la CEPEJ sur la communication avec les médias et le public pour les tribunaux et les autorités chargées des poursuites et à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme.

- **Action « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie » de la Facilité horizontale II :** Le centre de formation de la Direction générale des prisons (DGP) a été équipé de la technologie adéquate pour dispenser des formations en ligne à 4 500 membres du personnel pénitentiaire. Le personnel médical et psychosocial des prisons de Fier et de Durres a été formé pour piloter les nouvelles procédures opérationnelles standard pour les détenus souffrant de troubles mentaux. Une visite d'étude en Finlande a été organisée pour les cadres supérieurs de la DGP afin d'observer les bonnes pratiques concernant l'emploi et l'éducation des détenus afin de soutenir leur réadaptation et réintégration dans la société.

- **Action « Criminalité économique en Albanie » de la Facilité horizontale II:** Quarante-cinq conseillers juridiques du Parlement albanais, ainsi que des représentants des services juridiques de certains ministères, ont perfectionné leurs connaissances et leurs compétences en matière d'évaluation de l'étanchéité de la législation à la corruption, qui est un outil puissant pour prévenir la corruption grâce à l'approbation de lois sur mesure. Quarante-deux fonctionnaires de la Direction générale albanaise de la lutte contre la corruption et du réseau des coordinateurs de la lutte contre la corruption du ministère de la Justice ont été formés à l'audit interne et aux enquêtes administratives sur la corruption.

- **Action « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des décisions (D-REX) » de la Facilité horizontale II :** Le gouvernement albanais a adopté les projets d'amendements, dont l'analyse d'impact de la réglementation (AIR), élaborés avec l'aide de l'action, sur la loi 133/2015 concernant le traitement des biens (en vue de l'arrêt de la CEDH Beshiri c. Albanie, y compris la décision subséquente de la Cour constitutionnelle n° 4/2021.

- **Action « Promotion de la diversité et de l'égalité en Albanie » de la Facilité horizontale II :** Le plan stratégique 2022-2026 du Commissaire à la protection contre la

discrimination (CPD), élaboré avec l'aide l'action, a été présenté lors d'un événement réunissant des représentants de haut niveau des autorités publiques, des organismes de promotion de l'égalité, des organisations de la société civile et des partenaires internationaux.

- **Programme régional conjoint UE/CdE ROMACTED** : Les groupes de travail au niveau municipal de Lushnje, Gjirokastra, Pogradec et Korca ont fait le point sur la mise en œuvre des plans d'action locaux et contribué à la préparation du budget des nouveaux plans pour la période 2022-2025. La municipalité de Gjirokastra a lancé le projet « Construction d'un marché local pour les métiers traditionnels des Roms à Gjirokastra », conceptualisé avec le soutien du programme ROMACTED II et financé dans le cadre du programme de l'UE pour les municipalités.

- **Projet financé par l'Agence suédoise d'aide au développement international « Renforcement de l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie »**: Le réseau d'écoles démocratiques et inclusives a été étendu à 75 écoles participant au projet. L'analyse de l'égalité des sexes dans le secteur de l'éducation s'est achevée par l'aide apportée au ministère de l'Éducation et des Sports pour la rédaction du cadre réglementaire relatif à l'assemblée des élèves.

## **Erevan**

### **Situation du Bureau**

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté au projet : 24 personnes ; total : 30 personnes

- Le Bureau met actuellement en œuvre 12 projets : dont deux projets nationaux, et deux projets régionaux décentralisés financés par l'UE dans le cadre du « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG II), et sept projets financés par des contributions volontaires de donateurs dans le cadre d'un plan d'action. Le Bureau aide également à la mise en œuvre des activités d'un projet régional PGG II dont le personnel est basé à Erevan et des activités du Secrétariat HELP dans les pays du Partenariat oriental.

### **État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération**

- **Projet dans le cadre du PGG II - Volet 1 « Soutien à la réforme judiciaire – renforcer l'indépendance et le professionnalisme du pouvoir judiciaire en Arménie » :** Le projet de Stratégie de réforme juridique et judiciaire pour 2022-2026 de la République d'Arménie a été évalué par les consultants internationaux du projet, avec des recommandations concrètes liées aux objectifs stratégiques. Une évaluation séparée a été menée du point de vue de l'intégration de la perspective de genre, notant que le projet de stratégie manquait largement de considérations liées au genre. Le ministère de la Justice a pris en considération certaines recommandations très critiques, et le projet final de la stratégie a été adopté en juillet 2022, ces recommandations ayant été intégrées. À la demande du ministère de la Justice et du Conseil supérieur de la magistrature, le projet a également fourni une analyse d'experts sur les pouvoirs du ministre de la Justice d'engager des procédures disciplinaires contre les juges devant le Conseil supérieur de la magistrature et sur la création de l'organe d'appel des décisions du Conseil supérieur de la magistrature en matière disciplinaire. Vingt étudiants de différentes universités d'Arménie ont participé à l'école d'été de quatre jours sur l'arbitrage, co-organisée par le Conseil de l'Europe et l'Association des arbitres d'Arménie. L'université d'été a abordé certaines questions fondamentales en matière d'arbitrage, tant sur le plan théorique que pratique.

- **Projet dans le cadre du PGG II - Volet 2 « Soutien à la réforme judiciaire - soutenir la réforme de la justice pénale et harmoniser l'application des normes européennes en Arménie » :** Deux guides sur les solutions conceptuelles et les principes novateurs du nouveau code pénal et du nouveau code de procédure pénale d'Arménie, qui permettent une compréhension approfondie et complète de tous les aspects essentiels des codes et clarifient la conformité de leurs approches avec les normes européennes en matière de droits de l'homme, ont été préparés et diffusés auprès des professionnels du droit. Pour garantir une mise en œuvre harmonieuse des nouveaux codes, plusieurs activités de renforcement des capacités ont été organisées à l'intention des juges, des procureurs, des enquêteurs et du personnel du Défenseur arménien des droits de l'homme, afin d'améliorer les connaissances des principaux professionnels du droit sur les nouvelles dispositions et les nouveaux concepts introduits par les codes. Cent soixante professionnels du droit (37 femmes /123 hommes) ont bénéficié d'activités de formation sur les nouveaux codes.

- **Projet dans le cadre du PGG II « Renforcement des capacités institutionnelles de prévention et de lutte contre la corruption en Arménie »** Les modèles de code de conduite à l'attention des agents publics ont été élaborés et officiellement adoptés. La « conférence de haut niveau sur le modèle de code de conduite à l'attention des agents publics en Arménie » a été organisée conjointement avec la Commission de prévention de la corruption (CPC) et a rassemblé 62 participants issus du Parlement, des autorités publiques, du système judiciaire et de la société civile. Un examen par des experts du nouveau projet de loi et des amendements juridiques relatifs aux actifs numériques et aux fournisseurs de services d'actifs numériques a été préparé afin de garantir la conformité du cadre juridique national avec les recommandations de MONEYVAL et les normes internationales pertinentes. Le cours électronique HELP sur « l'introduction à la prévention de la corruption » élaboré par la Division de la criminalité économique et de la coopération du Conseil de l'Europe a été traduit en arménien.

- **Projet dans le cadre du PGG II « Renforcer la profession d'avocat conformément aux normes européennes » (projet régional décentralisé)** : Au cours de la période considérée, le projet a lancé un appel d'offres international pour engager un spécialiste de la communication et de la conception de contenus afin de poursuivre la mise à jour du site web du Réseau de coopération régionale des avocats et d'engager la communauté juridique dans l'application des plateformes d'interaction en ligne. En outre, la consultation internationale pour le développement de la dernière, huitième, étude transnationale de l'impact des questions liées au genre sur la profession juridique et l'accès à la justice a été finalisée. Deux consultants internationaux ont été sélectionnés pour travailler à la préparation de la méthodologie et de l'examen. L'examen transnational du code de déontologie a été présenté à distance le 23 septembre et discuté avec les autorités nationales respectives d'Arménie, de Géorgie, de Moldavie et d'Ukraine.

- **Projet UE/CdE dans le cadre du PGG II « Renforcer l'accès à la justice par la mise en place de mécanismes de recours non judiciaires pour les victimes de discrimination, de crimes de haine et de discours de haine dans les pays du Partenariat oriental »** : En août, via les réseaux sociaux, le projet régional de lutte contre la discrimination a partagé les résultats de [deux subventions](#) mises en œuvre en Arménie sur la période de décembre 2021- juin 2022. La révision du manuel sur les discours de haine en ligne pour les éducateurs en arménien a été finalisée et le manuel sera diffusé à l'automne 2022. La traduction et la relecture des documents « Recommandation CM/Rec (2022)16[1] du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre le discours de haine » et « Exposé des motifs » ont été finalisées et seront présentées au public une fois que la mise en page sera finalisée.

- **Projet « Droits de l'homme et place des femmes dans les forces armées d'Arménie – Phase II », financé par des donateurs contribuant au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019–2022** : la formation type HELP sur la protection des droits de l'homme dans les forces armées a été finalisée et publiée sur le site web de HELP. L'examen post-adoption, qui évalue dans quelle mesure les conclusions de la Cour européenne des droits de l'homme sur les cas de violations des droits de l'homme dans les forces armées arméniennes ont été prises en compte dans les codes pénal et de procédure pénale récemment adoptés, a été discuté avec les homologues nationaux. Le personnel de direction du service chargé de la protection sociale des militaires du ministère de la Défense a été formé à une gestion efficace. Le poster « Que savez-vous du service militaire ? » a été

publié et sera distribué dans les écoles secondaires d'Arménie. L'affiche sur le « Programme d'hypothèque d'État pour les militaires » a été publiée et distribuée dans les unités militaires. La méthodologie d'évaluation de l'étendue de la sous-culture dans les forces armées en Arménie a été finalisée et discutée avec le ministère de la Défense.

• **Projet « Soutien au développement du service de probation en Arménie », financé par des donateurs contribuant au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019–2022 :** Dans le cadre de la réforme législative en cours, l'analyse juridique du projet de loi sur le service de probation, assorti de recommandations, a été élaborée par le consultant international et soumise au ministère de la Justice. De plus, les recommandations juridiques relatives à plusieurs décrets gouvernementaux ont été élaborées par le consultant local et soumises au ministère de la Justice. La formation en ligne HELP sur les mesures alternatives à la détention a été adaptée au contexte national. Le lancement du cours est prévu pour le mois d'octobre. Les consultants ont présenté le rapport sur les conclusions et les recommandations concernant les résultats du pilote du programme général de réadaptation des délinquants. Le deuxième cycle de révision de l'outil d'évaluation des risques et des besoins a été lancé. Le cours de formation sur la probation élaboré pour l'Académie de justice a été révisé à la lumière des nouveaux codes pénal, de procédure pénale et pénitentiaire.

• **Projet « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie », financé par des donateurs contribuant au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019–2022 :** Deux boîtes à outils sur la prévention du suicide et de l'automutilation délibérée et l'évaluation des risques, ainsi que sur la santé mentale et l'évaluation approfondie, élaborées avec le soutien du Conseil de l'Europe, ont été adoptées par décret du ministre de la Justice à la suite des résultats positifs de leur expérimentation dans les établissements pénitentiaires sélectionnés. Les représentants du ministère de la Justice, les directeurs et les directeurs adjoints, le personnel de sécurité et le personnel médical, les psychologues et les psychiatres des établissements pénitentiaires ont été formés à ces outils et sont prêts à les utiliser efficacement. En outre, les lignes directrices et les procédures opérationnelles standard sur les boîtes à outils ont été élaborées et partagées avec le personnel médical pénitentiaire. Dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres, les équipements suivants ont été achetés et donnés au Centre de médecine pénitentiaire : (i) un analyseur hématologique avec les réactifs appropriés, y compris l'analyseur de globules blancs ; (ii) un équipement pour le transport sécurisé des échantillons ; (iii) un électrocardiogramme ; (iv) un appareil à ultrasons mobile ; (v) un réfrigérateur mobile.

• **Projet « Vers la ratification par l'Arménie de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique », financé par des donateurs contribuant au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019–2022.** Pour promouvoir la sensibilisation à la prévention de la violence domestique et de la violence contre les femmes, plusieurs activités de sensibilisation ont été développées par le projet du Conseil de l'Europe et promues par le biais des médias sociaux, dont trois articles sur la réponse de la police face à la violence domestique et deux podcasts de juristes et professionnels et des droits de l'homme. Des réunions de suivi avec les autorités de l'État et les partenaires ont été organisées pour convenir du plan de travail du projet jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre, ainsi que pour évaluer les besoins pour le futur projet potentiel.

- **Projet « Protection des droits de l’homme en biomédecine I », financé par des donateurs contribuant au Plan d’action du Conseil de l’Europe pour l’Arménie 2019-2022 :** Une vidéo d’animation sur les « règles de déontologie pour les professionnels de la santé » a été développée en coopération avec le ministère de la Santé. Cette vidéo vise à sensibiliser les professionnels de la santé aux règles de déontologie récemment adoptées. Les sessions de formation HELP sur les « principes fondamentaux de la bioéthique » ont été lancées pour six autres groupes de professionnels de la santé et du droit (une centaine de participants). Un cours numérique en ligne accrédité pour la formation médicale continue sur les « règles de déontologie pour les professionnels de la santé » a été développé avec l’aide du projet et sous l’égide de l’Institut national de la santé. Le cours a été mis gratuitement à la disposition de tous les professionnels de santé.

- **Projet « Soutien à l’exécution par l’Arménie des arrêts concernant l’article 6 de la Convention européenne des droits de l’homme :** Au cours de la période considérée, le Projet a reçu et accepté les rapports de la subvention accordée à l’École de la magistrature pour mettre en place un cours de formation sur l’exécution des jugements. La présentation du cours aura lieu lors de la prochaine période de référence. Une table ronde consacrée à la question de l’exécution tardive ou de la non-exécution des décisions des tribunaux nationaux sur la base de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme a été organisée avec la participation d’un consultant international afin de familiariser les parties prenantes du projet avec les conclusions et les recommandations de l’évaluation réalisée précédemment dans le cadre du projet et de discuter des solutions possibles pour résoudre la question de l’exécution tardive ou de la non-exécution au niveau national. Le projet a lancé un appel d’offres pour l’achat d’équipements techniques pour le Bureau du Représentant de la République d’Arménie pour les questions juridiques internationales. Il a également travaillé à la finalisation du système intégré de gestion des bureaux à développer pour la même institution. Il s’est également engagé dans la diffusion auprès des parties prenantes du projet d’un certain nombre de publications produites antérieurement : Contre-interrogatoire des témoins dans la procédure pénale en Arménie et dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme ; Guide sur la réouverture de la procédure judiciaire en Arménie à la suite des arrêts de la Cour européenne des droits de l’homme ; Guide sur l’article 6 de la Convention européenne des droits de l’homme : Droit à un procès équitable (volet civil).

- **Projet « Décentralisation et coopération transfrontalière en Arménie », financé par des donateurs contribuant au Plan d’action du Conseil de l’Europe pour l’Arménie 2019–2022 :** Le projet a lancé deux appels dans le cadre de la deuxième phase de l’Académie de leadership pour la coopération transfrontalière qui se tiendra du 17 au 19 octobre 2022 en Géorgie. Les appels visaient à fournir une analyse juridique et opérationnelle du cadre de la coopération transfrontalière entre l’Arménie et la Géorgie, ainsi qu’à dispenser une formation de renforcement des capacités sur la coopération transfrontalière pour les représentants des communautés locales. De plus, dans le cadre de la composante juridique et politique, deux analyses juridiques ont été initiées dans le cadre du projet : le développement d’un document conceptuel pour la rédaction de la loi de la République d’Arménie « sur l’autonomie locale » dans une nouvelle édition et un concept général pour la politique de développement économique local.

Autres activités pertinentes

- Le 27 septembre 2022 a eu lieu la présentation du Rapport d'évaluation des besoins du secteur des médias en Arménie – 2022 : Vue d'ensemble du cadre législatif national couvrant la liberté des médias, la liberté d'expression, les médias de service public et sa conformité aux normes du Conseil de l'Europe. Le rapport a été préparé par le Service de la société de l'information du Conseil de l'Europe.
- Activités du Secrétariat du programme HELP
  - Un questionnaire d'évaluation des besoins des pays/projets en matière d'adaptation des cours HELP a été préparé et sera lancé en octobre.
  - En septembre, le coordinateur du programme HELP a facilité le lancement des cours HELP sur l'asile et les droits de l'homme adaptés à l'Arménie. Le cours a été adapté par le HCR en Arménie et le Secrétariat du programme HELP. Le coordinateur HELP basé à Erevan a aidé les équipes de projet à préparer le lancement des deux cours HELP adaptés à l'Arménie : « Principes fondamentaux des droits de l'homme en biomédecine » et « Mesures alternatives à la détention ». Les cours seront lancés en octobre.

## **Pristina**

### **Situation du Bureau**

Equipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 17 personnes ; total : 23 personnes.

Au cours de la période considérée, le Bureau a mis en œuvre dix projets, trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye/Programme Sud », un programme conjoint régional UE/CdE (ROMACTED), deux projets conjoints UE/CdE, un financé par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et trois financés par des contributions volontaires non affectées.

### **État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération**

- **Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Europe du Sud-Est (JUFREX) »** Vingt-quatre chargés de communication et assistants des présidents de tribunaux et de parquets (17 femmes/sept hommes) ont été formés au droit d'accès aux documents publics, en élargissant leurs connaissances sur leurs devoirs et responsabilités, et ont reçu un enseignement sur les meilleures pratiques en place pour une bonne administration de la justice. 21 avocats (sept femmes/14 hommes) ont été initiés à la jurisprudence de la CEDH et de la Convention sur l'accès aux documents publics (« Convention de Tromsø ») ainsi qu'à l'équilibre de l'exercice de la liberté d'expression et d'autres droits protégés. Les événements ont été organisés dans le cadre de conventions de subventions avec l'Association du Barreau et l'Académie de justice respectivement.
- **Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (KOSEJ2) »** Les membres du Conseil judiciaire du Kosovo ont participé à une visite d'étude à Riga, en Lettonie, afin d'en savoir plus sur la numérisation des tribunaux et de discuter de la pondération des affaires. Au cours de deux sessions de formation, qui ont eu lieu respectivement les 14 et 15 septembre 2022, 45 président(es) de chambres de tribunaux (20 femmes/25 hommes) ont été formés aux outils clés de la CEPEJ basés sur les rapports statistiques et les tableaux de bord du système de gestion des affaires (CMIS). Les tribunaux ont communiqué aux usagers les résultats des enquêtes de satisfaction et le Conseil judiciaire du Kosovo s'est engagé à mettre en œuvre des enquêtes de satisfaction à l'avenir, en s'appropriant cet outil de la CEPEJ pour mesurer la qualité des services des tribunaux.
- **Facilité horizontale UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité au Kosovo \*» :** Quinze membres du personnel de l'institution du médiateur (14 femmes/six hommes) ont amélioré leur compréhension de la Recommandation de politique générale n°15 de l'ECRI : comprendre le discours de haine et y répondre, grâce à une activité de formation qui a eu lieu les 12 et 13 septembre 2022. Pendant la période considérée, des accords de subvention ont été conclus avec deux ONG locales, qui ont commencé à organiser des activités au niveau local, sous la supervision de l'équipe du projet. L'équipe du projet a également soutenu l'organisation d'un échange entre pairs entre les ONG et l'administration de la police d'Albanie et du Kosovo\* les 21 et 22 septembre 2022 dans le cadre de la composante régionale.
- **Programme conjoint UE/CdE « Renforcement des capacités en matière d'éducation inclusive » -(INCLUDE) :** Vingt-cinq agents municipaux en faveur de

l'éducation inclusive, des communautés et du retour de 22 communes (11 femmes/14 hommes) ont suivi le programme de formation sur l'éducation inclusive axé sur les droits de l'homme et les droits des minorités, l'éducation inclusive et le cadre politique et juridique de l'éducation inclusive. Vingt-cinq écoles pilotes ont été sélectionnées pour la deuxième série d'activités de renforcement des capacités des écoles inclusives et démocratiques. Trente-trois professionnels de l'éducation (17 femmes/16 hommes) des six centres de ressources ont suivi la formation de trois jours sur le module I « Handicap et éducation inclusive ». La révision du programme d'enseignement dans les domaines d'activités a été finalisée et sera envoyée au ministère de l'Éducation pour approbation.

- **Programme conjoint UE/CdE « Projet contre la criminalité économique au Kosovo\*» (PECK III) :** Dans le cadre du suivi au soutien apporté aux autorités du Kosovo\*, la police du Kosovo a approuvé en septembre 2022 des procédures opérationnelles standard sur la dénonciation, en tenant compte des recommandations du projet. Auparavant, le projet avait soutenu le renforcement des capacités de 98 officiers et employés de la police du Kosovo (35 femmes et 63 hommes) qui ont participé à plusieurs sessions d'information organisées dans sept villes différentes du 18 au 22 juillet 2022. Suite à la réunion du gouvernement le 15 septembre 2022, le projet de loi sur le Parquet spécialisé a été approuvé en tenant compte des recommandations du projet.

- **Programme conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED)-Phase II » :** Les besoins en formation des groupes d'action communautaire de dix municipalités bénéficiaires ont été identifiés et classés par ordre de priorité. Une synergie avec le ministère des Collectivités locales a été convenue pour la préparation de la ligne directrice sur les plans municipaux concernant les mesures de relance socio-économique post-Covid 19. Une expertise a été identifiée pour le développement de la directive municipale et de la matrice du plan de travail. Une note d'orientation sur la prise en compte des besoins des Roms dans l'établissement des budgets et la base de référence avec les indicateurs a été finalisée et traduite dans les langues locales.

- **Projet « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains » financé par une contribution volontaire non affectée :** Du 28 au 30 septembre, conformément aux recommandations du GRETA, quatre inspecteurs du travail et responsables des services sociaux couvrant 11 bureaux régionaux (15 femmes/30 hommes) ont été formés aux indicateurs précoces relatifs à la traite des êtres humains, au mécanisme d'orientation, aux droits et à la fourniture de services aux victimes de la traite, conformément à la législation locale et aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

- **Projet « Soutien à la Cour constitutionnelle du Kosovo\* dans l'application et la diffusion des normes européennes en matière de protection des droits de l'homme » financé par une contribution volontaire non affectée :** Le projet a soutenu la Faculté de Droit de Pristina en assignant 13 experts internationaux qui ont développé 21 programmes pour les cours respectifs du Programme de Master international sur les droits de l'homme, à soumettre pour l'accréditation du programme avec le ministère de tutelle. Le projet a développé une méthodologie avec des questionnaires et un échantillonnage, ainsi que des termes de référence pour une société de recherche chargée de mener des enquêtes de satisfaction auprès de trois catégories d'utilisateurs de la Cour constitutionnelle. Deux conseillers juridiques supplémentaires de la Cour constitutionnelle ont été placés auprès de la Cour européenne des droits de l'homme pour deux mois chacun. Le projet traite du développement de la méthodologie de suivi de l'exécution des décisions de la Cour constitutionnelle, du manuel sur le raisonnement judiciaire et les droits de l'homme, et de

l'évaluation des besoins de mise à niveau de l'infrastructure informatique de la Cour constitutionnelle.

• **Projet « Renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique au Kosovo\* – Phase III », financé par une contribution volontaire non affectée :** L'expertise de l'alignement avec la Convention d'Istanbul (basée sur la méthodologie du GREVIO) est dans sa phase finale, le Coordinateur national contre la violence domestique a présenté les commentaires officiels des autorités locales qui seront inclus en annexe au rapport. Le projet fournit un soutien au Coordinateur national pour la rédaction du programme de l'auteur, et deux ateliers du Groupe de travail officiel, l'un en juillet et l'autre en septembre, ont été organisés avec succès avec l'aide du projet. En coopération avec l'Académie de Justice, le projet a dispensé le cours HELP sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique pour les professionnels du droit, au total 39 professionnels du droit (31 femmes/huit hommes) ont mis en œuvre avec succès le cours.

• **Contribution volontaire affectée : Promotion des droits de l'homme et des principes de non-discrimination au niveau local :** Au cours de la période considérée, en étroite collaboration avec le Bureau de la bonne gouvernance, des contacts ont été établis et le projet a été présenté à 15 municipalités. Le 16 septembre, une conférence a eu lieu sur le thème « Défis de la mise en œuvre de la loi sur la protection contre la discrimination et importance du renforcement des mécanismes de lutte contre la discrimination au niveau local ». Vingt-huit personnes (13 femmes/15 hommes), dont un large éventail de parties prenantes différentes telles que des représentants municipaux et des ONG, ont assisté à l'événement. Mme Emilija Redzeqi, Vice-Premier ministre, et M. Naim Qelaj, médiateur, se sont joints aux observations liminaires.

#### Action de suivi (actions futures)

- JUFREX : Au moins cinq (5) événements de renforcement des capacités sur la liberté d'expression pour les acteurs du système judiciaire et des médias sont prévus pour octobre 2022.
- PECK III : Un renforcement ciblé des capacités en milieu de travail est prévu par le biais de mentorat et de formation pour les besoins prioritaires de la Cellule de renseignement financier du Kosovo, de la Banque centrale du Kosovo, du Bureau spécial du Procureur (y compris enquêtes financières, supervision de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, enquêtes et poursuites en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme).
- INCLUDE : Les activités de renforcement des capacités débuteront avec la deuxième série d'écoles pilotes.
- Projet de la Cour constitutionnelle : Atelier thématique sur la violence fondée sur le genre et la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) prévu pour les 21-22 novembre 2022.
- Violence contre les femmes : « Évaluation de l'alignement des lois, politiques et autres mesures du Kosovo\* sur les normes de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) » sera publié au cours du prochain trimestre.
- Lutte contre la traite des êtres humains : Au cours du dernier trimestre de 2022, le projet soutiendra et facilitera la rédaction de l'instruction administrative pour la base de données des victimes de la traite et la révision du manuel du ministère de l'Éducation sur la prévention de la traite des êtres humains.
- ROMACTED2 : Les commentaires des municipalités bénéficiaires et des ministères de tutelle sur la prise en compte des besoins des Roms dans l'établissement des budgets

seront recueillis lors d'une table ronde prévue durant le premier mois du prochain trimestre.

\* Toute référence au Kosovo dans le présent document, que ce soit à son territoire, à ses institutions ou à sa population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo

## **Rabat**

### **Situation of the Office**

Core staff – 3, Project staff 7, Total staff – 10.

The Office implemented or provided logistical support for six projects funded by the European Union.

### **State of implementation of projects**

- **EU/CoE joint project “Support to the National Preventive Mechanism against Torture and to the development of the key role of Parliament in Morocco” (ENI/2020/418-263)**

#### Support for the development of the role of the Parliament in Morocco

- On 3 and 4 July, the third meeting of the project’s technical steering committee was held (with the participation of Ms Despina Chatzivassiliou, see below);
- July/August: publication of 10 interviews with parliamentarians, staff of the Moroccan Parliament and experts concerning the round tables on reform of public administration and youth policy;
- On 14 September, a follow-up round table to the Council of Europe’s youth week was held with the participation of a member of the Moroccan Parliament and four national NGOs;
- September: finalisation of the report on the Conference on ‘Women in politics: how to progress towards equality?’.

#### Support for the National Mechanism for the Prevention of Torture (NPM)

- On 8 and 9 September, a technical support workshop on improving and increasing the efficiency of preventive visits to child protection facilities was held for members and officials of the Moroccan National Mechanism for the Prevention of Torture.

- **Combating violence against women**

- On 28 and 29 September, a seminar was held on strengthening the role of the public prosecution service in combating violence against women and domestic violence (senior judicial officials).

- **Combating trafficking in human beings**

- On 7 July, a co-ordination meeting was held between international organisations and the Anti-Trafficking Commission (organised by the Council of Europe);
- On 19 September, the Office took part in the exchange workshop between international organisations and the Anti-Trafficking Commission.

Other relevant activities

- On 6 July, the Head of the Office presented the priorities of the CoE-Morocco Neighbourhood Partnership to the ambassadors of Council of Europe member States accredited in Morocco during an official lunch hosted by the Swiss Ambassador.

**Council of Europe high-level visits and other events**

- On 4 July, during Ms Chatzivassiliou's official visit, meetings were held with the EU Ambassador, the President of the National Human Rights Council (CNDH), the Secretary General of the House of Representatives of the Parliament of Morocco and the Director with responsibility for the EU and for Mediterranean processes in the Ministry for Foreign Affairs, among others.

## **Tunis**

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 15 personnes ; total : 21 personnes.

Le Bureau a continué d'apporter son soutien à la coordination et à la mise en œuvre des projets nationaux suivants, dans le cadre du nouveau Partenariat de voisinage 2022-2025, ainsi qu'aux projets régionaux suivants :

- Programme conjoint UE/CdE « Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie (PAII-T) »
- Programme conjoint UE/CdE « Soutien à la réforme de la justice (AP-JUST) »
- Programme conjoint UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (Programme Sud IV) »
- Programme conjoint UE/CdE « CyberSud »

## **État de mise en œuvre des projets/programmes**

### **Programmes conjoints bilatéraux :**

#### **• Programme conjoint UE/CdE « Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie (PAII-T) » :**

➤ Liberté d'expression, soutien à l'autorité de régulation des médias (HAICA) et à l'instance nationale d'accès à l'information (INAI) :

- Une série d'ateliers de formation de vérification des faits ciblant les stations de radio locales et les journalistes ainsi que des événements de sensibilisation pour le public local dans les régions ont été lancés en étroite collaboration avec la HAICA et le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT). Les trois premières sessions de formation ont eu lieu en septembre à Mahdia, Ras Jebel et Menzel Bourguiba.
- Les préparatifs se sont poursuivis pour la mise en place d'un mini centre de données pour l'INAI, qui vise à renforcer et à compléter les infrastructures techniques informatiques existantes, ainsi qu'à créer un serveur interne opérationnel pour l'instance.

➤ Protection des données, soutien à l'Instance nationale de protection des données à caractère personnel (INPDP) et au Programme HELP :

- La formation HELP sur la protection des données à caractère personnel et le droit à la vie privée a été lancée en collaboration avec l'INPDP le 12 juillet 2022 à Tunis. Ce cours HELP cible les professionnels du droit mais est également ouvert à d'autres disciplines. Au total, 50 professionnels des secteurs public et privé seront formés aux normes applicables en Tunisie dans ce domaine durant quatre mois.

➤ Lutte contre la traite des êtres humains / soutien à l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLTP) et au programme HELP :

- Les préparatifs sont en cours pour un exercice de simulation régional sur l'orientation des victimes de la traite intitulé « Traite des êtres humains sur les routes migratoires » qui se tiendra à Malte du 22 au 29 octobre 2022. La simulation régionale reproduit des exercices similaires que le Conseil de l'Europe a réalisés avec l'INLTP en Tunisie les années précédentes. La simulation est organisée en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères de Malte et est cofinancée par le Programme Sud V.

➤ Soutien à l'Instance nationale de protection des données à caractère personnel (INPDP) :

- Des travaux préparatoires ont été menés pour mettre en œuvre la formation (octobre 2022) des nouveaux membres de l'Instance nationale pour la prévention de la torture afin de renforcer leurs capacités et de consolider le rôle de l'Instance en tant que mécanisme national de prévention de la torture.

➤ Lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux :

- Deux sessions de formation de formateurs sur la « Prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et lutte contre ce phénomène » ont été organisées du 27 au 30 septembre 2022 en coopération avec la Commission tunisienne des analyses financières (CTAF), l'Association tunisienne des investissements en capital (ATIC) et la Commission des marchés financiers (CMF). Les intermédiaires en bourse, les fonds d'investissement et de semences, les fonds communs de placement à risque et les sociétés d'investissement en capital à risque ainsi que leurs superviseurs ont été initiés aux concepts essentiels et aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

• **Programme conjoint UE/CdE « Soutien à la réforme de la justice (AP-JUST) »:**

- *L'étude de droit commercial* est au stade final, les dernières modifications sont apportées conformément aux règles du Conseil en matière de communication et de données personnelles, et la publication de l'étude est prévue pour début octobre.
- La numérisation de toutes les publications et du matériel produit par le Centre d'études juridiques et judiciaires (CEJJ), ainsi que la mise en place de la Division de l'égalité de genre ont été réalisées avec succès. Dans ce contexte, le CEJJ, avec le soutien du Conseil, organisera un événement pour présenter son nouveau site web le 25 octobre.
- *L'étude de capitalisation*, qui évalue les trois projets mis en œuvre par trois ONG tunisiennes, est terminée.

• **Programme conjoint UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (Programme Sud IV) »**

- Deux séminaires régionaux ont été organisés par les Écoles d'études politiques de Tunisie et du Maroc au cours de la période considérée. Le séminaire « Inclusion des jeunes dans la vie publique », qui s'est tenu du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022 à Hammamet, en Tunisie, a réuni des experts et des jeunes de sept pays de la région (Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc et Tunisie). Il a permis de formuler des propositions sur les mécanismes et les outils visant à promouvoir la participation active des jeunes à la vie économique, aux processus d'élaboration des politiques publiques nationales et à la gestion des affaires locales, notamment par l'utilisation des nouvelles technologies. Trente femmes du Maroc et de Tunisie ont participé au séminaire « Le leadership des femmes : pour la promotion des droits des femmes dans les processus politiques, économiques et sociaux » qui s'est tenu du 25 au 27 août 2022 à Agadir, au Maroc. Le séminaire a abordé les défis et les opportunités du leadership entrepreneurial, politique et social des femmes.
- La Commission de Venise a participé et fourni une expertise à la cinquième réunion de l'Assemblée générale de l'Organisation arabe des administrations électorales qui s'est tenue à Amman, en Jordanie, le 22 août 2022, ainsi qu'à la conférence sur « la participation des jeunes au processus électoral » qui a suivi la réunion de l'Assemblée générale. Le programme a également facilité la participation d'un ancien étudiant de l'École d'études politiques du Maroc à la conférence.

• **Programme conjoint UE/CdE « Protection des droits de l’homme, de l’État de droit et la démocratie autour de règles communes dans le sud de la Méditerranée (Programme Sud V) » :**

- La cinquième phase du Programme Sud V a été lancée le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Elle vise à poursuivre le soutien aux réformes démocratiques de neuf bénéficiaires du sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine\* et Tunisie) à travers l’établissement d’un espace juridique commun entre l’Europe et cette région. Le Programme Sud V sera coordonné par le bureau régional du CdE à Tunis et s’inscrit dans le prolongement direct de l’action mise en œuvre dans le cadre de la quatrième phase, qui s’est achevée le 31 août 2022.
- Une visite d’étude d’une délégation de la **Ligue des États arabes** (LEA), composée du Secrétaire général adjoint, du Président, du Ministre plénipotentiaire auprès de la LEA au Caire et du directeur du Département des droits de l’homme, s’est déroulée à Strasbourg du 27 au 29 septembre 2022. Elle visait à présenter les principaux instruments et domaines relevant de l’expertise du Conseil de l’Europe, en mettant l’accent sur la Cour européenne des droits de l’homme.